



© Stéphane ASSELINE/Région Île-de-France

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr

Région
Île de France



Sommaire

- 4** + Chiffres-clés
- 5** + Accélération du virage numérique dans les lycées : des équipements pour tous
- 7** + La transformation numérique au service de la communauté scolaire
- 10** + Les agents régionaux mobilisés pour la mise en œuvre des consignes sanitaires
- 14** + Mise en œuvre du plan d'urgence pour les lycées franciliens
- 24** + La Région se mobilise pour lutter contre le décrochage scolaire
- 27** + Renforcer la sécurité des lycées
- 31** + Préserver la santé des jeunes
- 34** + Favoriser les produits locaux et bio dans les restaurants scolaires des lycées franciliens
- 37** + Valoriser le mérite dans les lycées franciliens et renforcer les Cordées de la réussite
- 39** + Ouvrir les lycées au monde professionnel
- 44** + Paroles de Chercheurs
- 46** + Améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- 49** + Des lycées plus écologiques
- 54** + Un budget d'autonomie généralisé et simplifié pour tous les lycées
- 56** + 40 lycées franciliens labellisés « Architecture contemporaine remarquable »
- 58** + L'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens
- 62** + Favoriser la pratique du sport dans les lycées
- 65** + Assurer l'égalité de traitement entre les élèves du public et du privé
- 68** + Citoyenneté et valeurs de la République

Chiffres -clés

137 000

ordinateurs et tablettes
distribués à tous les élèves
de seconde à la rentrée
scolaire de septembre 2020



2 MASQUES

lavables en tissu,
offerts par la Région
à chaque lycéen
à la rentrée



Deux masques sanitaires
en tissu, lavables, seront
distribués à chaque lycéen d'Île-de-France, dans
le public comme dans le privé durant la première
semaine de cours, afin de répondre aux besoins
engendrés par la crise sanitaire.

EN 2020

55 M€

pour le Plan d'urgence de rénovation des
sanitaires

10 M€

dédiés à la sécurité des lycées

5 M€

mobilisés contre le décrochage scolaire

4

Brigades régionales de sécurité

100%

des lycées connectés au très haut débit
fin 2020

PANORAMA

465

établissements en Île-de-France
sur 6,5 millions de m²

8 500

agents régionaux dans les lycées

521 908

lycéens (public et privé à la rentrée
2019)

1 Md€

de budget en 2020, deuxième
budget régional après celui des
transports

OBJECTIF 2027

5 Mds€

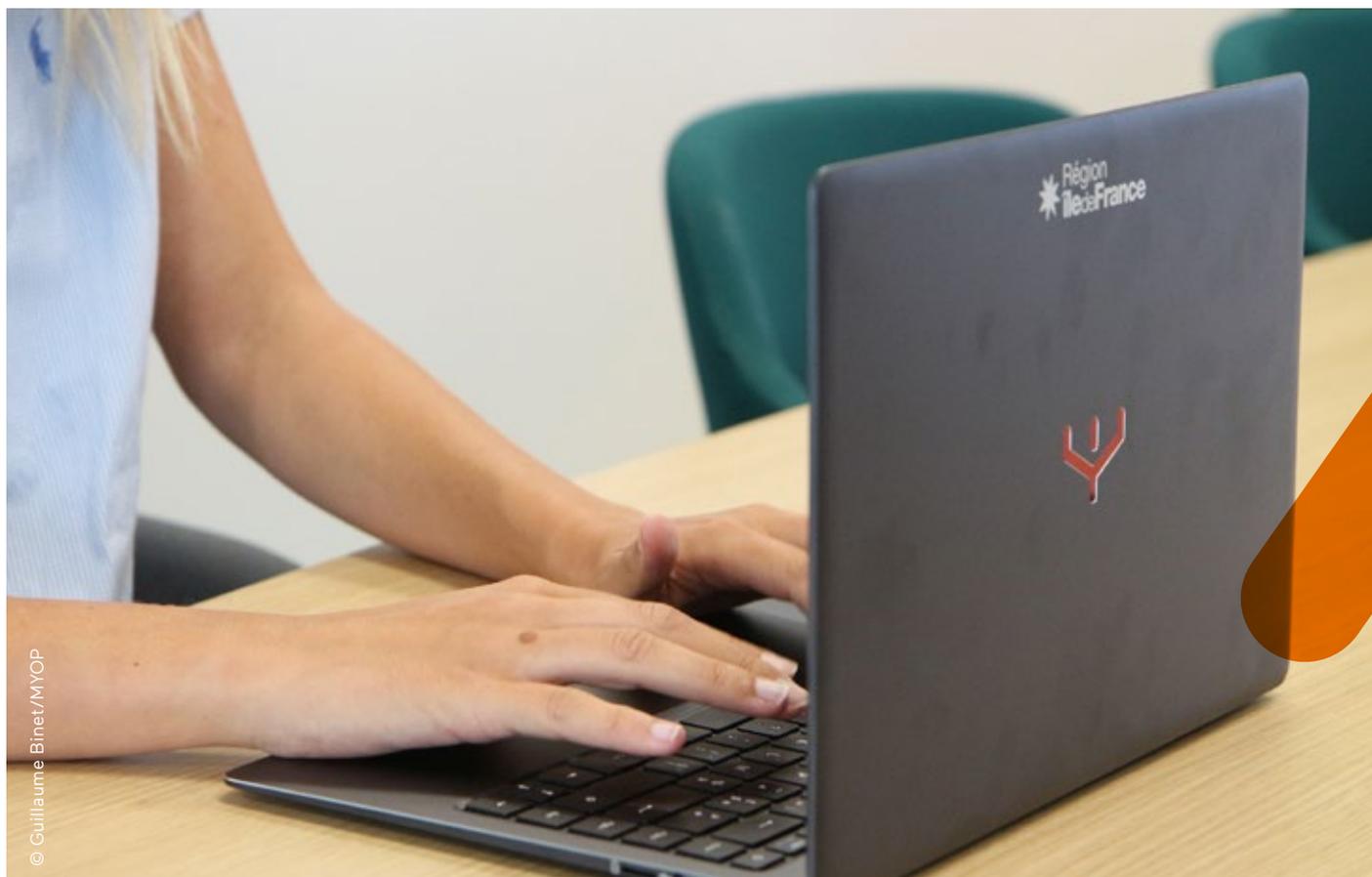
investis dans un « Plan d'urgence »
pour des lycées neufs et rénovés

267

opérations : constructions, rénovations,
extensions, etc.

12

lycées neufs



ACCÉLÉRATION DU VIRAGE NUMÉRIQUE DANS LES LYCÉES : DES ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

Le virage numérique, amorcé il y a un an, bénéficiera cette année à tous les lycéens entrant en classe de seconde. À la rentrée de septembre 2019, la Région Île-de-France avait équipé en tablettes ou ordinateurs uniquement les élèves des lycées qui avaient fait le choix de passer aux manuels scolaires numériques ainsi que 100% des élèves des lycées professionnels : près de 200 000 équipements avaient été distribués dans 330 lycées. La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis en évidence la nécessité pour chaque lycéen de disposer d'un équipement numérique personnel, quels que soient sa filière et son niveau.



UN ORDINATEUR POUR CHAQUE ÉLÈVE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

NOUVEAUTÉ

En 2019, 42 % des lycées généraux et technologiques avaient opté pour le numérique en choisissant très majoritairement les tablettes pour leurs élèves de seconde et de première, et leurs professeurs. Après évaluation de cette année : le choix de l'ordinateur s'avère meilleur pédagogiquement. La Région va le généraliser à 100 % des élèves pour lutter contre la fracture numérique.

LES ENSEIGNANTS ACTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Les **enseignants** qui étaient jusqu'alors équipés de tablettes pourront, s'ils le souhaitent, être dotés d'un ordinateur portable.

MANUELS OFFERTS POUR LES CLASSES DE TERMINALE

NOUVEAUTÉ

La Région poursuit la fourniture gratuite des manuels numériques et papier. Après les élèves de seconde et de première des lycées généraux et technologiques en 2019, les terminales en bénéficieront cette année. Dans la voie professionnelle, la Région distribuera des manuels aux élèves de première année, ainsi qu'à ceux de deuxième année de CAP.

Tous les élèves de seconde seront équipés de tablettes ou d'ordinateurs à la rentrée 2020

POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DE TOUS LES LYCÉENS DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

En 2019, 100 % des élèves des lycées professionnels ont été équipés de tablettes numériques. Ce sera à nouveau le cas en 2020. Ils pourront aussi opter pour des ordinateurs si ceux-ci sont plus adaptés à leur cursus.

La Région a investi **180 millions d'euros** en 2 ans.

340 000 équipements numériques distribués en 2 ans

En 2 ans, près de **340 000 équipements** de l'entreprise francilienne UNOWHY auront été distribués par la Région aux élèves et enseignants des lycées franciliens, dont 106 000 ordinateurs et 31 000 tablettes à la rentrée de septembre 2020.



NOUVEAUTÉ



LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Afin d'accompagner les transformations des pratiques pédagogiques et de répondre aux besoins des communautés éducatives, la Région investit massivement, depuis 2016, en faveur de la transformation numérique des lycées. Ce travail a permis d'assurer une continuité pédagogique et numérique pendant la crise sanitaire. Il s'articule autour de 4 axes : la connectivité à travers la généralisation du très haut débit et du wifi, la distribution d'équipements individuels, le renforcement des outils et des ressources en ligne, et la formation des enseignants.



LA CONNECTIVITÉ

La transformation numérique est permise grâce à une évolution et à une amélioration de la connectivité des lycées franciliens.

Le déploiement du très haut débit

Le déploiement par la Région du **très haut débit** (THD) dans les lycées et sur l'ensemble du territoire francilien, a permis d'assurer une continuité numérique et pédagogique pendant les mois de crise sanitaire. **Fin 2020, 100% des lycées franciliens seront connectés au très haut débit, contre 29 % fin 2015.**

La Région a soutenu à hauteur de **60 M€** les départements franciliens ruraux afin qu'ils puissent apporter la fibre à l'ensemble des territoires d'ici fin 2021 et fin 2023 en Seine-et-Marne. La 4G aura également permis d'assurer cette continuité numérique.

Du wifi dans tous les lycées franciliens en 2021

Dès 2016, la Région a fait le choix de déployer le wifi dans l'ensemble des lycées d'Île-de-France, alors **qu'aucun établissement n'en était équipé auparavant. D'ici le printemps 2021, la totalité des lycées franciliens sera équipée d'une couverture totale par un réseau wifi.** Ce choix, soutenu par l'Union européenne, permettra d'intensifier les usages en classe lors de la période post-crise, et de garantir une prolongation des usages développés pendant la période de crise sanitaire.

DES LOGICIELS ET DES OUTILS POUR GÉRER LA CLASSE ET LA RELATION ENTRE ENSEIGNANTS, ÉLÈVES ET PARENTS

Monlycée.net, l'espace numérique de travail

L'espace numérique de travail (ENT) des lycées de la Région Île-de-France, **Monlycée.net**, est un réseau social éducatif de nouvelle génération créé en 2017. En 3 ans d'existence, il a su adapter ses potentialités pour un meilleur usage et a été enrichi de nouveaux modules proposant des outils de travail personnel, de collaboration et de partage. Monlycée.net a été propulsé, en quelques heures, au premier plan, pendant la crise sanitaire, pour garantir la continuité pédagogique.

Au printemps 2020, Monlycée.net a compté **1 million de connexions journalières.**



© Hugues-Marie Duclos

Fin 2020, **100 %** des lycées franciliens seront connectés au très haut débit, contre **29 %** fin 2015

UNE EXPLOSION DES USAGES DE MONLYCÉE.NET PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Nombre de connexions par jour

• Avant la grève de **décembre 2019** : environ **200 000**

• Grève de **décembre 2019 à janvier 2020** : **350 000**

• **Mars 2020** : entre **800 000** et **1 million**

Nombre de visiteurs uniques

• **Février 2020** : **329 160**

• **Mars 2020** : **466 018**
(+ 41% par rapport au mois de février)

130 000 nouvelles personnes ont découvert ou utilisé Monlycée.net au cours de la période de crise.

Nombre de mails échangés

Environ **800 000** mails reçus chaque jour dans la messagerie.



NOUVEAUTÉ

De nouveaux services mis en place en 2020

mon lycée.net a été enrichi de nouveaux modules proposant des outils de travail personnel, de collaboration et de partage qui n'existaient pas avant la période de crise.

- Système de **web conférence** sécurisé (seuls les élèves de la classe peuvent y assister). Cet outil a trouvé rapidement son public avec **40 000** classes virtuelles créées depuis l'ouverture du service mi-avril 2020 et une moyenne d'environ 10 personnes connectées par classe virtuelle.
- **Peertube**, est un système de mise en ligne de vidéos à usage pédagogique sécurisé et associé à **Monlycée.net**. Il permet à l'enseignant d'enregistrer son cours et de le diffuser, de manière privée (pour sa classe ou son lycée) ou de manière publique.

Ces outils ont prouvé leur grande utilité dans la mise en place de la continuité pédagogique pendant la crise sanitaire, en donnant à chaque élève les moyens de travailler de chez lui. Ils ont également montré leur efficacité dans la lutte contre la fracture numérique, encore très marquée en Île-de-France.

Monlycée.net dopé par la crise du Covid-19

- Création de **340 000** documents en mars 2020 (**87 000** en février 2020)
- Dépôt de **11 000** exercices en mars 2020 (**560** en février 2020)

LES RESSOURCES POUR CRÉER DES COURS ET DES CONTENUS

NOUVEAUTÉ

Pearltrees est un organisateur de documents numériques qui permet de réaliser des supports et des parcours pédagogiques. Il a été déployé en 2020 rapidement par la Région auprès des proviseurs, avec le soutien des académies.

- **465** espaces Pearltrees ont été créés dans **Monlycée.net**,
- **+ de 300 établissements** ont bénéficié d'une formation dédiée,
- **4 000** professeurs formés début juin 2020.

DES RESSOURCES EXCLUSIVES CONÇUES PAR LA RÉGION

eriane.info

- Le portail régional de l'orientation, de la formation et de l'emploi est accessible sur tablettes et ordinateurs.



qioz

- L'outil gratuit d'apprentissage des langues proposé par la Région, depuis mai 2019, en allemand, anglais, espagnol et français, s'enrichira à l'automne 2020 avec le **portugais** et le **chinois**.



L'application Lystore

Cet outil de travail collaboratif entre les lycées et les services de la Région, mis en service en mars 2018, permet à chaque lycée de commander les équipements numériques (vidéoprojecteurs, ordinateurs, imprimantes, etc.) dont il a besoin. Les commandes s'effectuent désormais à tout moment de l'année. Au total, sur l'année scolaire écoulée, **10 M€** de commandes ont été passées par ce biais. Lystore simplifie la commande et apporte une rapidité accrue dans le traitement et la livraison.



Les agents régionaux mobilisés pour la mise en œuvre des consignes sanitaires



© Bet_Noire

LES AGENTS RÉGIONAUX MOBILISÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CONSIGNES SANITAIRES

Chaque jour, 8 500 agents d'entretien général, d'accueil, de maintenance ou bien cuisiniers travaillent dans les 465 lycées publics franciliens pour assurer un service public régional essentiel, et les meilleures conditions d'étude aux lycéens ainsi qu'à leurs enseignants. En 4 ans, l'action de la Région a permis le recrutement massif d'agents plus jeunes pour remplacer les départs à la retraite.

Par ailleurs, dès le mois de mai 2020, les agents des lycées ont préparé les locaux en procédant à la désinfection et au nettoyage pour accueillir les lycéens.

FOCUS**COVID-19****NOUVEAUTÉ****MASQUES ET GEL POUR PRÉPARER LA RENTRÉE**

Lors de la rentrée de septembre 2020 chaque agent régional disposera d'équipements de protection : masques, gels, gants, etc.

Et chaque lycéen recevra 2 masques lavables en tissu, offerts par la Région.



Deux masques sanitaires en tissu, lavables, seront distribués à chaque lycéen d'Île-de-France, dans le public comme dans le privé durant la première semaine de cours, afin de répondre aux besoins engendrés par la crise sanitaire.

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT VOLONTARISTE

Face aux départs à la retraite massifs des agents des lycées, la politique régionale de recrutement s'est étoffée : réseaux sociaux, campagne d'affichage dans les transports en commun, vidéos virales sur les métiers, courriers aux jeunes diplômés des CFA, partenariat avec Pôle emploi et les missions locales, recrutement par méthode immersive, etc. Grâce à ces actions, l'âge moyen des agents recrutés a baissé de 3 ans et la Région a pu compenser les départs, et même augmenter les effectifs : **8 529 agents en 2020, contre 8 476 en 2016.**

LES AGENTS ACCOMPAGNÉS DANS LA TRANSFORMATION DE LEURS MÉTIERS

La Région a équipé ses agents d'entretien de chariots de ménage « nouvelle génération », ergonomiques, pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).

De plus, tous les agents disposent désormais de vêtements de travail et d'équipements de protection de qualité.

Montant : 10 M€ pour améliorer les conditions de travail.



© Région Île-de-France

RECOURS À L'INTERIM POUR PALLIER LES ABSENCES DU FAIT DE LA CRISE**NOUVEAUTÉ**

À partir de la rentrée de septembre 2020, la Région Île-de-France va mettre en place le « **Fonds d'urgence RH Covid-19** » pour permettre aux lycées d'avoir recours à une agence d'intérim afin de pallier les absences des agents régionaux en raison de la crise sanitaire. Ce recours à l'intérim concernerait environ 8% des agents, sur des missions telles que le nettoyage, la désinfection des locaux et la sécurité.

Le « Fonds d'urgence RH Covid-19 » sera doté de 2 M€.



Les agents régionaux mobilisés pour la mise en œuvre des consignes sanitaires



© Hugues-Marie Duclos

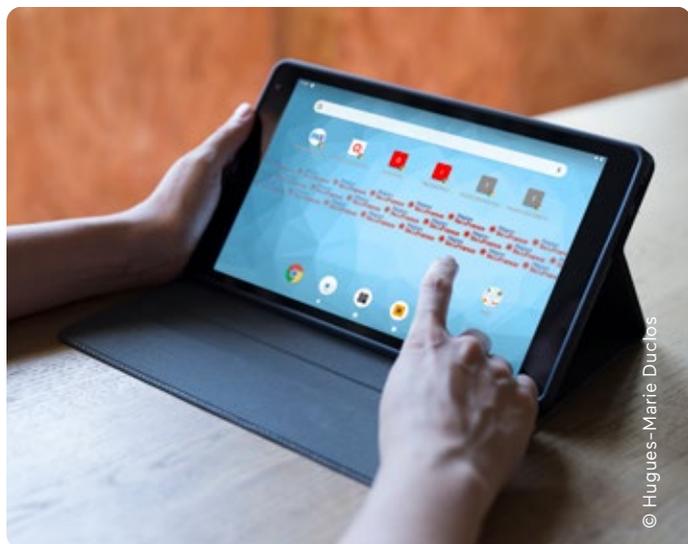
DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR TOUS LES AGENTS

Lors de la rentrée scolaire 2020-2021, 4 900 agents d'entretien et 400 chefs d'équipe auront chacun à leur disposition une tablette numérique professionnelle, identique à celles distribuées aux lycéens.

Deux premières applications seront déjà chargées dans les tablettes :

- L'une permettra aux agents de travailler dans de meilleures conditions en précisant le planning quotidien de travail et en permettant de relayer en temps réel les problèmes rencontrés.
- L'autre, conçue par la Région, permettra aux agents d'être en lien direct avec les équipes RH (prise de rendez-vous, y compris avec le médecin de prévention, information sur la carrière, accès direct aux aides et avantages sociaux, etc.).

Le déploiement des tablettes se poursuivra



© Hugues-Marie Duclos

progressivement pour les agents des services de restauration et de maintenance. Les agents pourront également communiquer facilement entre eux et avec les services du siège grâce à la messagerie professionnelle et, à moyen terme, à une plateforme collaborative.

Par ailleurs, une application métier accompagnera spécifiquement les agents d'entretien dans la réalisation de leur travail. Elle les guidera dans l'application des méthodes et protocoles sanitaires, et de nettoyage.

FOCUS COVID-19

DES AGENTS DES LYCÉES VOLONTAIRES ET SUR LE PONT PENDANT LA CRISE SANITAIRE

De nombreux agents se sont portés volontaires afin d'accompagner la Région dans ses initiatives solidaires : distribution de produits alimentaires et sanitaires, préparation des internats mis à disposition de publics fragiles, etc.



© Hugues-Marie Duclos

Les encadrants des lycées formés au management

Le « Campus des cadres », jusqu'à présent réservé aux managers du siège, est désormais ouvert aux 750 agents-chefs des lycées afin de leur donner l'opportunité d'approfondir leur connaissance du management des équipes. Statut de la fonction publique, temps de travail, droit syndical, mais également ateliers de co-développement, autant de thèmes y sont abordés leur permettant de s'approprier les outils nécessaires au pilotage d'une équipe.



Un vrai dialogue entre les équipes dirigeantes, les agents Région, la direction des ressources humaines : le pari de la confiance

Le dialogue de gestion approfondi permettant de déterminer, lycée par lycée, les moyens nécessaires pour atteindre la qualité de service due par la Région, mais également de garantir à tous les agents régionaux une charge de travail équitable, a été entamé en avril 2018. Il se déroule de façon concertée et sereine. Il a déjà permis de doter certains lycées, dont les équipes vieillissantes rencontraient des difficultés pour accomplir leurs missions quotidiennes, de renforts de longue durée visant à mieux partager la charge de travail.

Une mobilisation sur les grands enjeux actuels

Le dispositif de formation « Laïcité, valeurs de la République et prévention de la radicalisation », déployé depuis le mois de janvier à destination des 770 chefs d'équipe régionaux, va être étendu en 2021 à tous les agents des lycées. Cette formation d'une journée permet de rappeler les fondements historiques et juridiques de la laïcité et d'échanger sur les solutions à trouver aux situations particulières pouvant survenir dans les lycées, tout comme au siège. Elle permet également d'aborder la question essentielle du repérage des signes de radicalisation.

La Région souhaite sensibiliser l'ensemble de ses agents à **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. Ainsi, l'ensemble des chefs d'équipe ont été conviés à la rentrée à des séminaires sur ce sujet. Ils seront dotés d'outils pour aborder ce thème avec leurs équipes. En complément, des affiches illustrant la problématique du sexisme seront diffusées dans tous les lycées franciliens.



 : Symbole désignant «Nouveauté»



MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE POUR LES **LYCÉES FRANCILIENS**

Avec 530 M€ engagés cette année, la Région poursuit son investissement en faveur de la rénovation du patrimoine des lycées. Elle accompagne ainsi les évolutions territoriales et les évolutions de formation pour les jeunes. Cet effort s'inscrit dans le cadre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens adopté en 2017, afin de répondre à la vétusté de près d'un tiers des établissements et aux enjeux démographiques. Il est doté de 5 Mds€ pour la période 2017-2027 (4 Mds€ pour la construction et la rénovation des lycées, et 1 Md€ pour la maintenance). **Une révision du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) sera engagée en septembre pour tenir compte de l'évolution de la situation dans les lycées et engager de nouvelles opérations de rénovation.**

LA RÉGION POURSUIT SON EFFORT D'INVESTISSEMENT DANS SES LYCÉES

L'objectif de création de places nouvelles se poursuit, afin de répondre aux évolutions démographiques et aux enjeux de vétusté du parc des lycées en Île-de-France.

Ces investissements permettent une intensification de l'activité. Durant l'année scolaire 2019-2020, la Région a lancé 12 nouvelles opérations.

PRÈS DE 90 OPÉRATIONS SONT AUJOURD'HUI EN COURS :

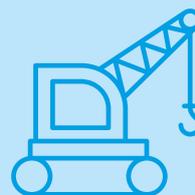
- 26 études de faisabilité
- 14 opérations au stade « sélection maîtrise d'œuvre »
- 14 études « maîtrise d'œuvre » en cours
- 8 opérations au stade « sélection des entreprises »
- 27 chantiers en cours



13 100 places nouvelles (soit 61 %) sont d'ores et déjà engagées dans le cadre du PPI 2017-2027, sur un total de **21 600** places nouvelles à créer en 10 ans

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLAN D'URGENCE 2017-2027

- 12 LYCÉES NEUFS
- 4 LYCÉES RECONSTRUITS
- 26 EXTENSIONS
- 39 RÉNOVATIONS GLOBALES
- 95 OPÉRATIONS CIBLÉES (restaurants scolaires, gymnases, etc.)
- 59 RÉNOVATIONS THERMIQUES
- 32 NOUVEAUX INTERNATS (3 000 places supplémentaires)



7 OPÉRATIONS LIVRÉES EN 2020

(Avec des décalages de calendrier engendrés par la période de crise sanitaire, 7 opérations sont livrées en 2020.)



OPÉRATION CIBLÉES

- 1** • Lycée Jean Monnet – La Queue-lez-Yvelines (78) : 6,9 M€ (septembre 2020)
Restructuration du service de restauration
- 2** • Lycée Alfred Costes – Bobigny (93) : 20,9 M€ (septembre 2020)
Restructuration partielle
- 3** • Lycée André Boulloche – Livry-Gargan (93) : 8 M€ (septembre 2020)
Restructuration du service de restauration
- 4** • Lycée Voltaire – Paris (11^e) : 6,2 M€ (octobre 2020)
Restructuration du service de restauration
- 5** • Lycée Adrienne Bolland, Poissy (78) : 10 M€
Opération ciblée de réhabilitation des ateliers (fin 2020)
- 6** • Lycée Gaston Bachelard – Chelles (77) : 12,8 M€ (septembre 2020)
Construction d'un internat de 150 places
- 7** • Lycée Alfred Nobel – Clichy-sous-Bois (93) : 23,3 M€ (décembre 2020)
Construction d'un internat de 100 places

PLACES NOUVELLES D'INTERNAT

ZOOM

GESTION DES CHANTIERS LYCÉES PENDANT LA CRISE SANITAIRE ET CONDITIONS DE REPRISE

La crise sanitaire a mis à l'arrêt la plupart des chantiers en cours dans les lycées de la Région, ce qui a causé **une prise de retard dans la livraison et le lancement de plusieurs opérations.**

Afin de prévoir une reprise efficace et respectueuse des protocoles sanitaires en vigueur, les services de la Région ont travaillé avec l'ensemble des partenaires opérationnels dès le mois de mars.

Pour les opérations les plus importantes, chantier par chantier, les plans généraux de coordination ont été adaptés pour tenir compte des nouvelles règles d'hygiène et de sécurité.

Sur les plus petits chantiers, il a été demandé à l'ensemble des entreprises de s'engager à mettre en œuvre les mesures sanitaires qui s'imposent, de compléter le Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), de rédiger un plan de continuité d'activité ou un protocole sanitaire spécifique, etc.



© Agnès Dherbey / Agence MYOP

27 CHANTIERS EN COURS

(dont 7 ont commencé en 2020)



© Julien Daniel / Agence MYOP

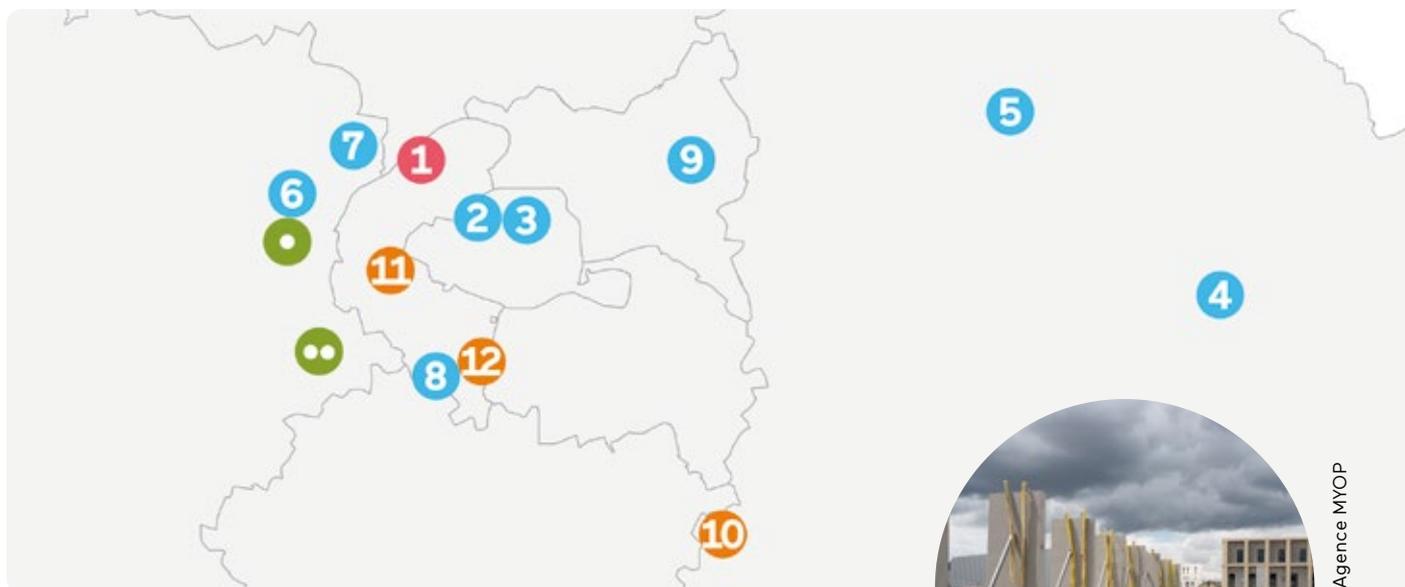


- 1** • Lycée Henri IV - Paris 5e : 4,7 M€ (début chantier été 2020)
Rénovation de la coupole
- 2** • Lycée Racine - Paris 8e : 5,9 M€
Restructuration du service de restauration
- 3** • Lycée Gabriel Fauré - Paris 13e : 44 M€
Restructuration globale du lycée
- 4** • Lycée Uruguay - Avon (77) : 44,8M€ (début du chantier été 2020)
Rénovation globale et reconstruction de l'internat de 170 places (extension de 30 lits)
- 5** • Lycée Joliot Curie - Dammarie-les-Lys (77) : 9,4 M€ (début du chantier été 2020)
Restructuration du service de restauration et création de lieux de vie
- 6** • Lycée Léonard de Vinci - Melun (77) : 6,6 M€ (début du chantier été 2020)
Mise en conformité handicap et sécurité-incendie, et nouvelles constructions
- 7** • Lycée Jean Moulin - Torcy (77) : 35,9 M€
Restructuration globale
- 8** • Lycée Vincent Van Gogh - Aubergenville (78) : 7,1M€
Restructuration du service de restauration
- 9** • Lycée de l'Essouriau - Les Ulis (91) : 5,5 M€
Rénovation énergétique
- 10** • Lycée Talma - Brunoy (91) : 11,4 M€
Restructuration du service de restauration et des lieux de vie
- 11** • Lycée neuf - Palaiseau (91) : 55,8 M€
Construction d'un lycée neuf de 1 200 places
- 12** • Lycée Pierre Mendès France, Ris-Orangis (91) : 42,8 M€
Rénovation globale et extension de 600 places
- 13** • Lycée Geoffroy Saint-Hilaire - Étampes (91) : 9 M€
Construction d'un internat de 100 places
- 14** • Lycée Alexandre Denis - Cerny (91) : 42,3 M€
Construction d'une extension de 400 places et restructuration des ateliers
- 15** • Lycée Michelet - Vanves (92) : 7,7 M€ (début du chantier été 2020)
Rénovation des espaces sportifs extérieurs et nouvelles constructions
- 16** • Lycée neuf - Pierrefitte-sur-Seine (93) : 45,6 M€
Construction d'un lycée neuf de 1 200 places
- 17** • Lycée Voillaume - Aulnay-sous-Bois (93) : 43,1 M€
Rénovation globale
- 18** • Lycée Feyder-Épinay-sur-Seine (93) : 45,3 M€
Restructuration globale
Construction d'un internat de 75 places
- 19** • Lycée Marcel Cachin - Saint-Ouen (93) : 64,5 M€ (début du chantier en juillet 2020)
Rénovation globale du lycée
- 20** • Lycée Georges Brassens - Villeneuve-le-Roi (94) : 60,5 M€
Chantier de démolition et désamiantage en cours et lancement du chantier de reconstruction du lycée en 2020
- 21** • Lycée Arago - Villeneuve-Saint-Georges (94) : 9,5 M€
Construction d'un internat de 100 places
- 22** • Lycée Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne (94) : 33,4 M€
Restructuration globale et extension
- 23** • Lycée Darius Milhaud - Kremlin-Bicêtre (94) : 44,2 M€
Rénovation globale et extension
- 24** • Lycée Pauline Roland - Chevilly-Larue (94) : 6,9 M€ (début du chantier juin 2020)
Extension de 400 places
- 25** • Lycée Gustave Monod - Enghien (95) : 39,6 M€
Restructuration de la partie ouest du site
- 26** • Lycée Van Gogh - Ermont (95) : 10,5 M€
Restructuration du service de restauration
- 27** • Lycée Ronceray - Bezons (95) : 68,5 M€
Rénovation globale et construction d'un internat de 100 places



12 NOUVELLES OPÉRATIONS LANCÉES

(À la date du 15 juillet 2020)



© Julien Daniel / Agence MYOP

CRÉATION LYCÉE NEUF

- 1 • Lycée neuf - Colombes (92)

EXTENSIONS ET RÉNOVATIONS

- 2 • Lycée Jacques Decour - Paris (9^e)
Rénovation globale de la cite scolaire
- 3 • Lycée Rabelais - Paris (18^e)
Construction d'un lycée provisoire
Démolition et reconstruction du lycée sur site
- 4 • Lycée de Coulommiers (77)
Rénovation globale
- 5 • Lycée Pierre de Coubertin - Meaux (77)
Rénovation globale et extension de 270 places
- 6 • Lycée Jeanne d'Albret - Saint Germain-en-Laye (78)
Rénovation globale
- 7 • Lycée Évariste Galois - Sartrouville (78)
Rénovation globale et extension de 250 places
- 8 • Lycée Jean Jaurès - Châtenay-Malabry (92)
Rénovation globale
- 9 • Lycée Henri Sellier - Livry-Gargan (93)
Extension de 400 places

OPÉRATIONS CIBLÉES

- 10 • Lycée Galilée - Combs-la-Ville (77)
Restructuration du pôle sciences
- 11 • Lycée Santos-Dumont - Saint-Cloud (92)
Construction d'équipements sportifs
- 12 • Lycée Lakanal - Sceaux (92)
Restructuration du service de restauration

PARTICIPATION RÉGIONALE À LA RÉNOVATION GLOBALE DE CITÉS MIXTES DÉPARTEMENTALES

- Lycée international - Saint-Germain-en-Laye (78)
- Lycée Franco-Allemand - Buc (78)

LA RÉGION SE CONCENTRE SUR LA MAINTENANCE DES LYCÉES ET LA VALORISATION DE SON PATRIMOINE

Un plan pour la rénovation des sanitaires et l'exécution de petits travaux de maintenance dans les lycées sur 2 ans

Compte tenu de la vétusté constatée des **blocs sanitaires, vestiaires et douches**, et suivant la demande exprimée par les lycées, la Région Île-de-France a décidé d'affecter un budget supplémentaire dédié aux gros travaux de rénovation, en complément des affectations annuelles consacrées à la maintenance. La mise en œuvre du Plan pluriannuel de maintenance (PPM) est accélérée.

Un diagnostic de vétusté des **2 500 bâtiments** du parc des 465 lycées publics franciliens a été réalisé dès 2017 afin de déterminer les besoins de maintenance de chaque établissement. Le PPM s'est appuyé sur ce diagnostic pour hiérarchiser et planifier les opérations de maintenance préventive. Trois secteurs d'intervention - **sécurité et sûreté, hygiène, clos couvert et structure** - sont prioritaires, et au moins la moitié du budget dédié aux opérations de maintenance préventive leur est consacrée chaque année.

En complément des affectations annuelles consacrées à la maintenance et pour **un budget dédié de 55 M€, 133 opérations de remise aux normes des toilettes seront réalisées, incluant également les vestiaires et les douches. Cette remise aux normes prendra en compte les critères d'accessibilité.**



En 2020, l'entretien et la maintenance des lycées représentent un investissement de près de **140 M€**

Le Plan pluriannuel de maintenance s'accélère

Priorité est donnée à la sécurité et à la rénovation des façades, des toitures, des cantines scolaires, des sanitaires et des locaux des agents des lycées.

Dans le cadre du Plan pluriannuel de maintenance, depuis début 2020, **plus de 500 chantiers** ont été lancés, dont **350 menés cet été.**





133 OPÉRATIONS DE RÉNOVATION DES SANITAIRES DANS LES LYCÉES

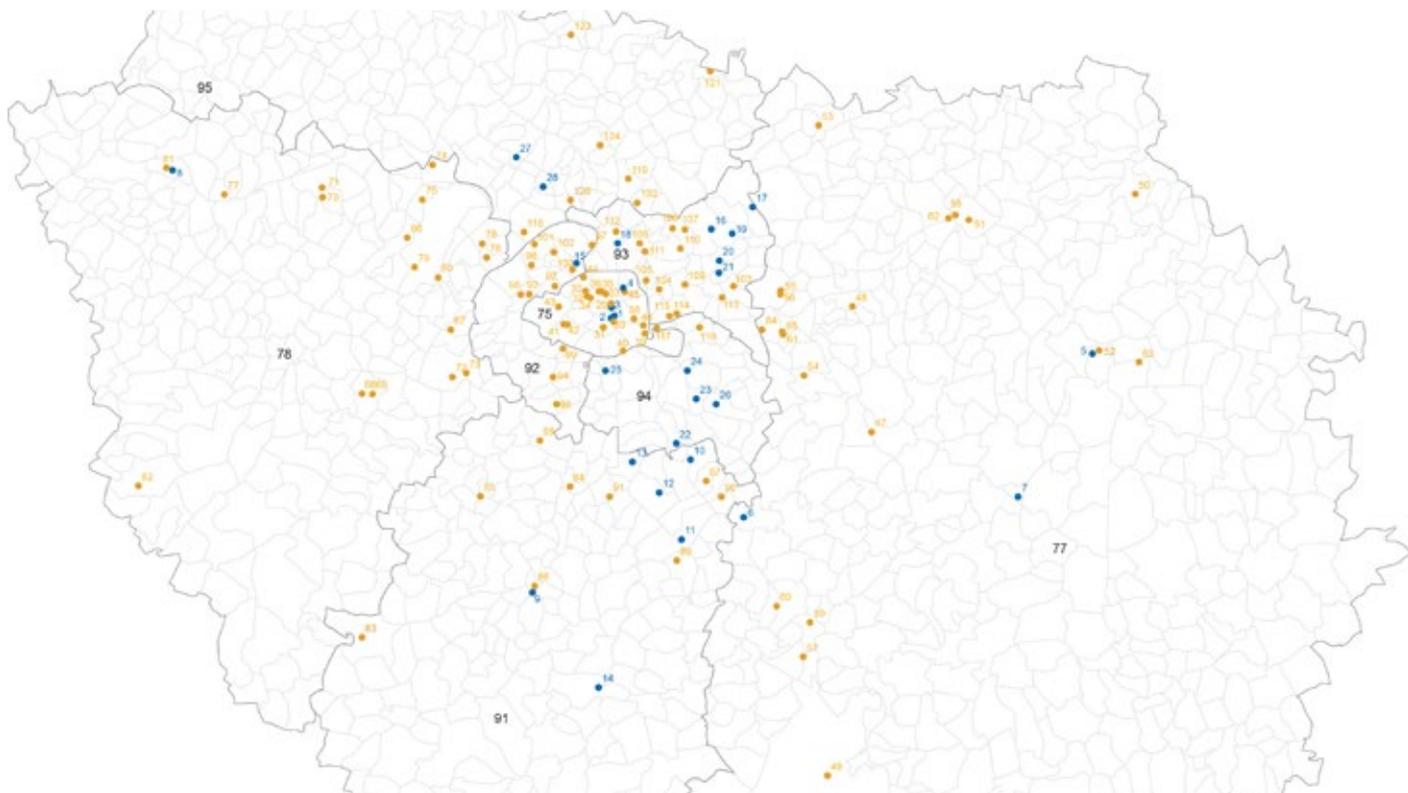
PLAN D'URGENCE POUR LA RÉNOVATION DES SANITAIRES

NOUVEAUTÉ

Les opérations de remise aux normes des toilettes comprennent également des travaux dans les vestiaires et les douches en prenant en compte les critères d'accessibilité.

L'ensemble de ces opérations sera réalisé d'ici fin 2021.

- **133** opérations à réaliser en 2 ans
- **31** opérations dans 28 lycées livrées à la rentrée de septembre 2020



31 CHANTIERS DE RÉNOVATION DES SANITAIRES SERONT MENÉS CET ÉTÉ DANS 28 LYCÉES ET LIVRÉS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

1. Lycée Victor Hugo, Paris 3^e
2. Lycée Sophie Germain, Paris 4^e
3. Lycée Abbé Grégoire, Paris 5^e
4. Lycée Henri Bergson, Paris 19^e
5. Lycée de Coulommiers (77)
6. Lycée Galilée, Combs-la-Ville (77)
7. Lycée La Tour des Dames, Rozay-en-Brie (77)
8. Lycée Jean Rostand, Mantes-la-Ville (78)
9. Lycée René Cassin, Arpajon (91)
10. Lycée Louis Armand, Yerres (91)
11. Lycée Château Coudraies, Étouilles (91)
12. Lycée Nadar, Draveil (91)
13. Lycée Clément Ader, Athis-Mons (91)
14. Lycée Alexandre Denis, Cerny (91)
15. Lycée Newton, Clichy-la-Garenne (92)
16. Lycée Voillaume, Aulnay-sous-Bois (93)
17. Lycée Léonard de Vinci, Tremblay-en-France (93)
18. Lycée Suger, Saint-Denis (93)
19. Lycée Blaise Cendrars, Sevran (93)
20. Lycée André Boulloche, Livry-Gargan (93)
21. Lycée René Cassin, Le Raincy (93)
22. Lycée François Arago, Villeneuve Saint-Georges (94)
23. Lycée Stendhal, Bonneuil (94)
24. Lycée d'Arsonval, Saint-Maur-des-Fossés (94)
25. Lycée Darius Milhaud, Kremlin-Bicêtre (94)
26. Lycée Montaleau, Sucy-en-Brie (94)
27. Lycée Jacques Prévert, Taverny (95)
28. Lycée Vincent Van Gogh, Ermont (95)

102 CHANTIERS DE RÉNOVATION DES SANITAIRES RESTANTS SERONT MENÉS DANS 96 LYCÉES ET LIVRÉS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2021

Paris (75)

29. Lycée Turgot, Paris 3^e
30. Lycée Charlemagne, Paris 4^e
31. Lycée Henri IV, Paris 5^e
32. Lycée Racine, Paris 8^e
33. Lycée Chaptal, Paris 8^e
34. Lycée Condorcet, Paris 9^e
35. Lycée Jacques Decour, Paris 9^e
36. Lycée Edgar Quinet, Paris 9^e
37. Lycée Jules Siegfried, Paris 10^e
38. Lycée Dorian, Paris 11^e
39. Lycée Paul Valéry, Paris 12^e
40. Lycée Nicolas Louis Vauquelin, Paris 13^e
41. Lycée Beaugrenelle, Paris 15^e
42. Lycée Roger Verlomme, Paris 15^e
43. Lycée Janson de Sailly, Paris 16^e
44. Lycée Honoré de Balzac, Paris 17^e
45. Lycée Henri Bergson, Paris 19^e
46. Lycée Hélène Boucher, Paris 20^e

Seine-et-Marne (77)

47. Lycée Clément Ader, Tournan-en-Brie (77)
48. Lycée Van Dongen, Lagny-sur-Marne (77)
49. Lycée François Couperin, Fontainebleau (77)
50. Lycée Léopold Bellan, Chamigny (77)
51. Lycée Jean Vilar, Meaux (77)
52. Lycée de Coulommiers (77)
53. Lycée Charles de Gaulle, Longperrier (77)
54. Lycée Charles le Chauve, Roissy-en-Brie (77)
55. Lycée Gaston Bachelard, Chelles (77)
56. Lycée Louis Lumière, Chelles (77)
57. Lycée Joliot Curie, Dammarie-les-Lys (77)
58. Lycée Henri Moissan, Meaux (77)
59. Lycée Léonard de Vinci, Melun (77)
60. Lycée Sonia Delaunay, Vert-Saint-Denis (77)
61. Lycée René Cassin, Noisiel (77)
62. Lycée Pierre de Coubertin, Nanteuil (77)
63. Lycée La Bretonnière, Chailly-en-Brie (77)
64. Lycée René Descartes, Champs-sur-Marne (77)
65. Lycée Gérard de Nerval, Noisiel (77)

Yvelines (78)

66. Lycée Adrienne Bolland, Poissy (78)
67. Lycée Lucien Duchesne, La Celle-Saint-Cloud (78)
68. Lycée Louis Blériot, Trappes (78)
69. Lycée Plaine de Neauphle, Trappes (78)
70. Lycée François Villon, Les Mureaux (78)
71. Lycée Vaucanson, Les Mureaux (78)
72. Lycée Jules Ferry, Versailles (78)
73. Lycée Marie Curie, Versailles (78)
74. Lycée Simone Weil, Conflans-Sainte-Honorine (78)
75. Lycée Louise Weiss, Achères (78)
76. Lycée Evariste Galois, Sartrouville (78)
77. Lycée Lavoisier, Porcheville (78)
78. Lycée Les Pierres Vives, Carrières-sous-Poissy (78)
79. CFA Horticole, Saint-Germain-en-Laye (78)
80. Lycée Jeanne d'Albret, Saint-Germain-en-Laye (78)
81. Lycée Saint-Exupéry, Mantes-la-Jolie (78)
82. ERPD Hériot, La Boissière-École (78)

Essonne (91)

83. Lycée Nikola Tesla, Dourdan (91)
84. Lycée Jacques Prévert, Longjumeau (91)
85. Lycée de l'Essouriau, Les Ulis (91)
86. Lycée Edmond Michelet, Arpajon (91)
87. Lycée Talma, Brunoy (91)
88. Lycée Parc de Vilgenis, Massy (91)
89. Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes (91)
90. Lycée Les Frères Moreau, Quincy (91)
91. Lycée Gaspard Monge, Savigny-le-Temple (91)

Hauts-de-Seine (92)

92. Lycée Pasteur, Neuilly-sur-Seine (92)
93. Lycée Agora, Puteaux (92)
94. Lycée Jacques Monod, Clamart (92)
95. Lycée Emmanuel Mounier, Châtenay-Malabry (92)
96. Lycée La Tournelle, La Garenne-Colombes (92)
97. Lycée Charles Petiet, Villeneuve-la-Garenne (92)
98. Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
99. Lycée Michelet, Vanves (92)
100. Lycée René Auffray, Clichy-la-Garenne (92)
101. Lycée Guy de Maupassant, Colombes (92)
102. Lycée Daniel Balavoine, Bois-Colombes (92)

Seine-Saint-Denis (93)

103. Lycée Jean-Baptiste Clément, Gagny (93)
104. Lycée Liberté, Romainville (93)
105. Lycée Simone Weil, Pantin (93)
106. Lycée Jacques Brel, La Courneuve (93)
107. Lycée Mozart, Le Blanc-Mesnil (93)
108. Lycée Aristide Briand, Le Blanc-Mesnil (93)
109. Lycée Olympes de Gouges, Noisy-le-Sec (93)
110. Lycée Paul Le Rolland, Drancy (93)
111. Lycée Arthur Rimbaud, La Courneuve (93)
112. Lycée Paul Eluard, Saint-Denis (93)
113. Lycée Georges Clémenceau, Villemomble (93)
114. Lycée de l'horticulture et paysage Jeanne Baret, Montreuil (93)
115. Lycée Condorcet, Montreuil (93)

Val-de-Marne (94)

116. Lycée Louis Armand, Nogent-sur-Marne (94)
117. Lycée Hector Berlioz, Vincennes (94)

Val-d'Oise (95)

118. Lycée Jean-Jaurès, Argenteuil (95)
119. Lycée Jean-Jacques Rousseau, Sarcelles (95)
120. Lycée Gustave Monod, Enghien-les-Bains (95)
121. Lycée Charles Baudelaire, Fosses (95)
122. Lycée Arthur Rimbaud, Garges-lès-Gonesse (95)
123. Lycée Françoise Dolto, Beaumont (95)
124. Lycée Georges Sand, Domont (95)





FOCUS

CORMELLES-EN-PARISIS (95)

Construction d'un lycée neuf de 1 200 places - livré en 2024

La Région ouvrira d'ici 2024 un lycée neuf sur un terrain de 1,9 hectare situé dans le secteur des Battiers, à Cormeilles-en-Parisis. Le site choisi est situé au cœur d'un nouveau quartier en développement au sud de la ville, à proximité d'autres équipements culturels, éducatifs et sportifs existants ou en construction (théâtre, école des arts, groupes scolaires, collèges, complexe sportif, piscine, etc.).

Il sera à environ 900 mètres de la gare de Cormeilles-en-Parisis, desservie par le maillage nord-sud, et via un réseau de transports en commun.

La surface des locaux prévue totalise 8 654 m². Les espaces extérieurs, parvis, cour de récréation et aire sportive, plus le préau représentent quant à eux une surface de 5 400 m².

Le pôle enseignement comportera des locaux d'enseignement général, scientifique, artistique, technologique, pour l'enseignement pré-bac et post-bac, accessibles facilement depuis le hall d'accueil et la cour. Le pôle vie scolaire et sociale comportera un centre de documentation et d'information (CDI), installé au cœur de l'établissement, des locaux de vie scolaire professeurs, encadrement et élèves, et un service médico-social. Cet ensemble sera complété par le pôle administration et logistique, les locaux du service de demi-pension, ainsi que les logements de fonction.

Coût prévisionnel de l'opération : 42 M€



FOCUS

COLOMBES (92)

Un lycée neuf de 1 200 places - livré en 2024

En janvier 2020, la Région a voté la construction d'un lycée neuf dans la ville de Colombes. Cet établissement de 1 200 places permettra de répondre à la pression de la démographie lycéenne s'exerçant sur tout le Nord-Est du 92 et jusqu'au secteur en cours de densification des Docks de Saint-Ouen. L'offre de formation sera essentiellement constituée d'enseignement général ou technologique pré-bac de proximité.

Le futur lycée sera implanté dans le quartier Fossés-Jean Bouvier, qui accueillera la ligne de tramway T1 et de nouveaux équipements publics et associatifs.

Coût prévisionnel de l'opération : 45 M€



FOCUS

PARIS 15^e

Restructuration liée au désamiantage – déjà livrée

Le lycée Louis Armand a été désamianté dans son intégralité et rénové. Ces travaux ont permis l'amélioration des espaces d'accueil, de circulation, des locaux de vie scolaire des élèves et des professeurs, et la mise aux normes du centre de documentation et d'information. Également effectués dans ce cadre : la restructuration d'une partie des locaux de la demi-pension et le réaménagement d'un pôle dédié à l'enseignement tertiaire et à l'électronique.

Coût de l'opération : 35 M€

FOCUS

ENGHIEU-LES-BAINS (95)

Restructuration (chantier en cours) – livré en 2023

Après la rénovation complète du bâtiment de restauration, la poursuite de la mise à niveau technique et patrimoniale des bâtiments du lycée Gustave Monod ainsi que des espaces pédagogiques est prévue sur le site ouest du lycée, situé sur le territoire communal de Saint-Gratien.

Cette restructuration permettra la réorganisation des espaces pédagogiques avec des mutualisations, la réalisation d'espaces de vie scolaire déficitaires, la reconstruction du bâtiment-atelier et des corps de bâtis des années 1950, ainsi qu'une amélioration des performances thermiques.

La mise en accessibilité handicap concernera la totalité du site, soit 11 512 m² environ du site bâti.

L'opération sera menée dans le cadre d'une démarche globale de qualité environnementale avec un objectif de basse consommation énergétique pour les bâtiments concernés par les travaux.

Coût prévisionnel de l'opération : 42 M€





La Région se mobilise pour lutter contre le décrochage scolaire



© Laurent Villeret

LA RÉGION SE MOBILISE POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Tous les ans, en Île-de-France, environ 18 000 jeunes quittent le système scolaire en cours d'année sans avoir obtenu le diplôme ou la qualification pour lesquels ils étaient inscrits. L'encouragement à la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage scolaire appellent un accompagnement personnalisé - que la Région soutient par ses partenariats associatifs et le financement des missions de lutte contre le décrochage scolaire au sein des établissements -, ainsi que par des dispositifs innovants comme les campagnes d'appels des jeunes décrocheurs. **Cette année, la Région engage plus de 5 M€ pour sa politique de lutte contre le décrochage scolaire.**

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE EN 4 AXES

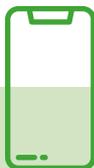
Les actions menées dans le cadre de la lutte contre le décrochage répondent aux axes de la stratégie régionale votée en 2019, à savoir :

- **Renforcer** le repérage des décrocheurs en grande difficulté et qui restent encore sans solution,
- **Développer** des partenariats pour offrir davantage de solutions d'insertion durable aux décrocheurs,
- **Renforcer** la lutte contre le décrochage dans le cadre de la nouvelle compétence de l'information à l'orientation donnée aux Régions,
- **Donner** les outils de la continuité pédagogique grâce aux équipements tablettes et ordinateurs (100 % de la voie professionnelle équipée, du CAP au bac professionnel).

Favoriser la prise de contact et un retour en formation : une priorité régionale

Chaque année, le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) relatif au décrochage scolaire établit la liste des décrocheurs scolaires. Ce sont des élèves, scolarisés durant l'année scolaire précédente ou actuelle :

- N'ayant pas obtenu leur diplôme,
- Et déscolarisés en cours d'année.



COVID-19 : 3 CAMPAGNES D'APPELS EN 2020

La crise sanitaire au printemps ayant accru le nombre de décrocheurs, la Région a décidé de procéder exceptionnellement à **3 campagnes d'appels** dans l'année, dont 2 d'avril à juin, afin d'orienter les jeunes vers un retour en formation immédiat ou au plus tard à la rentrée scolaire de septembre.

Sur 3 campagnes, la Région aura ainsi déployé un dispositif inédit représentant plus de 45 000 appels.

L'objectif est d'identifier les décrocheurs scolaires et de leur proposer un accompagnement de retour à l'école ou d'insertion professionnelle. Ils sont orientés vers le centre d'information et d'orientation ou la mission locale dont ils dépendent, et le suivi fait l'objet d'une évaluation en lien avec la région académique et la préfecture de région.

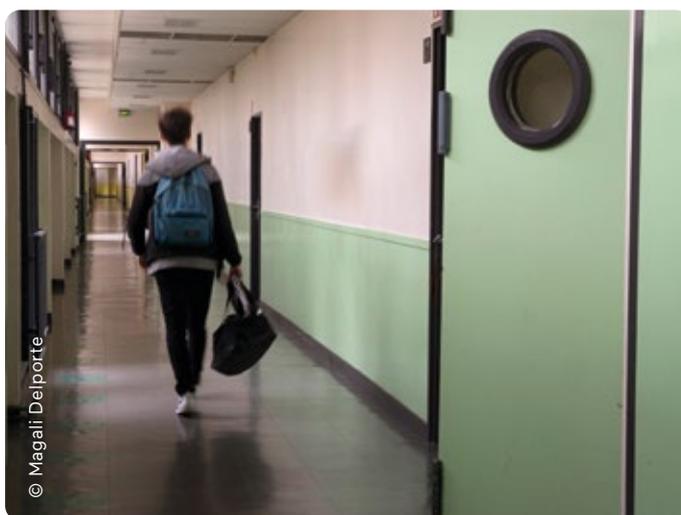
La 3^e campagne aura lieu en décembre 2020.

28 046 JEUNES PRÉSUMÉS EN SITUATION DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE CONTACTÉS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 19 JUIN 2020 LORS DE DEUX CAMPAGNES D'APPELS

Parmi eux, 57 % ont réalisé un entretien-diagnostic de leur situation (contre 49 % en 2019) :

- **44 %** sont scolarisés ou en emploi (contre 34 % en 2019)
- **9 %** ont été conseillés pour reconstruire un parcours (contre 7 % en 2019)
- **4 %** ont refusé d'être accompagnés (contre 8 % en 2019)
- **43 %** des jeunes sont restés injoignables.

Source : SG ÉTUDES COHDA



DES STRUCTURES QUI ŒUVRENT À LA PRISE EN CHARGE DES DÉCROCHEURS SCOLAIRES

En parallèle, la Région poursuit son action de lutte contre le décrochage scolaire en soutenant des actions destinées aux jeunes déjà déscolarisés, conduites par des structures telles que les microlycées, le Pôle innovant lycéen ou les Nouvelles Chances.



©Guillaume Binet / Agence MYOP

MIEUX PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Développer des programmes innovants favorisant la persévérance scolaire

Depuis la rentrée 2019, la Région soutient l'association franco-québécoise **Fusion Jeunesse**, qui favorise la persévérance scolaire via des projets d'apprentissage innovants. Huit classes de 14 lycées franciliens, soit **550 élèves**, participent à un projet pédagogique de création de jeux vidéo pour l'année 2020.

Maintenir tous les élèves dans la scolarité

La Région accompagne aussi les jeunes dont la scolarité est fragilisée suite à un accident ou une longue maladie. Pour les **PEP 75** (Les Pupilles de l'enseignement public), l'objectif est d'assurer une prise en charge scolaire, voire sociale, individualisée et coordonnée avec les établissements de rattachement.

Mieux accueillir les mères lycéennes

En 2019, 193 mères lycéennes, majoritairement scolarisées en filières professionnelles, ont été suivies par le **Service d'accompagnement des mères lycéennes** (SAMELY). À l'issue de la seconde année d'accompagnement, 61 % des lycéennes accompagnées parviennent à maintenir une scolarité. Le **Service d'aide pédagogique à domicile** (SAPAD) permet, quant à lui, aux élèves subissant une interruption de scolarité pour raison de santé de bénéficier de cours à domicile à raison de 4 à 6 heures par semaine, pendant la période d'interruption.

LA RÉGION S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE LA JEUNESSE ET DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE VIA LES CAMPUS D'ÉTÉ 2020 DANS 80 LYCÉES

NOUVEAUTÉ

Le dispositif « Campus d'été », porté par la Région Île-de-France, a été proposé à 80 lycées qui, pour la première fois, ont ouvert pendant l'été. Cela a permis de lutter contre le décrochage scolaire, notamment à la suite de la crise sanitaire.

Ces campus d'été ont offert aux lycéens qui en avaient besoin des stages gratuits de remise à niveau alliant offres éducatives, sportives et culturelles. Cette initiative a concerné les jeunes qui ont pu connaître des difficultés de scolarité du fait de la crise sanitaire et du confinement.

La Région a pris en charge tous les frais liés à ces « Campus d'été », dans la limite d'une enveloppe de 20 000 € par établissement volontaire.

CAMPUS D'ÉTÉ EN 3 CHIFFRES :

- **80 LYCÉES**
- **156 ACTIVITÉS PROPOSÉES**
- **90 ASSOCIATIONS PARTENAIRES**



© Hugues-Marie Duclos

RENFORCER LA **SÉCURITÉ** DES **LYCÉES**

La sécurité des Franciliens est une priorité régionale. Depuis 2016, 50 M€ ont été consacrés à la sécurisation des lycées publics, soit un investissement de 10 M€ par an. Et 2 M€ annuels supplémentaires sont destinés aux lycées privés sous contrat avec l'État, qui peuvent bénéficier d'une aide à l'investissement pour assurer la mise à niveau de leurs installations.



Renforcer la sécurité des lycées

NOUVEAUTÉ

UNE 4^e BRIGADE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ EN 2020

À la rentrée, une quatrième Brigade régionale de sécurité (BRS) prendra ses fonctions et sera basée dans le Val-d'Oise, au lycée Charles Baudelaire de Fosses. **Mises en place en avril 2019** pour répondre à des situations d'urgence ou de crise (violences, intrusions, etc.) dans les établissements franciliens, les **4 Brigades régionales de sécurité** sont réparties en **groupes de 5 agents**, basés dans un lycée référent dans chacune des 3 académies, pour pouvoir intervenir sur tout le territoire francilien (8 départements). Les BRS interviennent à l'intérieur et aux abords des établissements, après demande des chefs d'établissement auprès de la Région. Ces agents régionaux sont placés sous l'autorité fonctionnelle du proviseur.

Leur formation a été dispensée par les rectorats, dès leur prise de fonction en avril 2019 (découverte de l'environnement scolaire et des problématiques de sécurité dans les lycées, médiation, prévention). Des formations complémentaires aux gestes techniques professionnels d'intervention, de prévention des risques et de médiation seront mises en place à la rentrée de septembre 2020. Depuis leur mise en place en avril 2019, **250 interventions** pour des missions de sécurisation ont eu lieu à la demande des chefs d'établissement dans 131 lycées franciliens. **1 235 missions d'ilotage ont été réalisées**, consistant notamment à la surveillance et au contrôle des accès, ou à des missions d'assistance aux chefs d'établissement dans la régulation des flux ou de médiation.



© William Alix

250 interventions des Brigades régionales de sécurité pour des missions de sécurisation depuis avril 2019

LES 4 BRIGADES RÉGIONALES DE SÉCURITÉ SONT BASÉES DANS LES :

- **Lycée Bartholdi - Saint-Denis (93)** : cette brigade peut intervenir en Seine-Saint-Denis et à Paris,
- **Lycée Samuel de Champlain - Chennevières-sur-Marne (94)** : cette brigade couvre le Val-de-Marne, l'Essonne et la Seine-et-Marne,
- **Lycée Jean Jaurès - Argenteuil (95)** : cette brigade peut intervenir dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et les Yvelines,
- **Lycée Baudelaire - Fosses (95)** : cette nouvelle brigade a été créée en mai 2020.

LES MISSIONS DES BRIGADES RÉGIONALES DE SÉCURITÉ :

- **Assurer** la sécurité des biens et des personnes dans les lycées d'Île-de-France, ainsi qu'aux abords immédiats des établissements,
- **Contribuer** à l'analyse de la situation de l'établissement pour mettre en place une politique de prévention en matière de sécurité, et traiter des situations en cas de crise grave compromettant la sécurité des personnes et des biens en accompagnant les équipes de direction.

LES PROVISEURS TÉMOIGNENT

Lycée Paul Éluard, Saint-Denis (93)

Paul Robert, proviseur

La présence des BRS devant l'établissement et aussi à l'intérieur, a permis d'apaiser les tensions de rentrée. Elles ont désamorcé plusieurs situations entre élèves et personnes extérieures devant le lycée qui auraient pu dégénérer en affrontements. À l'intérieur, leur présence a été remarquée et a contribué à la pacification du lycée. [...] Nous sommes réellement persuadés que leur présence a largement contribué au retour à un calme relatif au lycée Paul Éluard.

Janvier 2020.

Lycée Parc de Vilgénis, Massy (91)

Mariane Girou, proviseure

Nous avons bénéficié de l'accompagnement de la Brigade régionale de sécurité pour faire face aux mouvements lycéens, qui ont généré de multiples tensions. L'équipe était présente à nos côtés tous les jours de 7h du matin à 13h. C'est dans un esprit constructif qu'ils ont œuvré au contrôle des élèves, avec le respect qui est de mise en de telles circonstances. [...] Leur présence a été efficace, discrète et respectueuse de nos prérogatives.

Novembre 2019.

Lycée Simone de Beauvoir, Garges-lès-Gonesse (95)

Brigitte Duloisy, proviseure

Le lycée a été touché par des violences urbaines et certains équipements ont été endommagés. L'intervention de la BRS a démontré tout son intérêt et son efficacité. Et nous avons demandé une prolongation de cette brigade pour le mois de décembre au regard d'une situation qui s'est apaisée, mais qui reste tendue aux abords du lycée.

Décembre 2019.

UN INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT

Depuis 2016, plus de **1 200 chantiers de sécurisation** ont été réalisés par la Région dans les lycées publics. Parmi elles, près de 400 sécurisations des accès (anti-intrusion, portails, sas, etc.), plus de 150 mises en place de plans de prévention et de mise en sûreté, et plus d'une centaine d'opérations d'installation d'un système de vidéoprotection.



50 M€

consacrés à la sécurisation
des lycées publics depuis 2016

Lycée Bartholdi, Saint-Denis (93)

Aïcha Aoun, proviseure

Au sein du lycée depuis la mi-avril, la BRS s'est intégrée avec fluidité. Dès leur arrivée, ces agents ont eu à gérer des conflits larvés entre élèves. Les qualités humaines, leur sens du relationnel et leur volonté de s'imposer en tant que médiateurs ont permis de créer du lien avec les lycéens dans un laps de temps relativement court. Aujourd'hui, ils sont bel et bien perçus comme des adultes relais vers qui les jeunes peuvent se confier, communiquer en toute confidentialité ou juste trouver du réconfort et de l'écoute. Autre atout non négligeable, leur formation de secourisme nous a rendu service à 2 reprises. Le climat est plus propice aux apprentissages, et les indicateurs montrent une baisse sensible des exclusions de cours.

Mai 2019.

FOCUS

MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE ET FERMETURE DU PARVIS AU LYCÉE SONIA DELAUNAY À VILLEPREUX (78)

Ce chantier, lancé en juin 2020, poursuit 3 objectifs :

- **Valoriser et rénover** l'accès principal du lycée en créant une zone d'attente sécurisée pour les élèves avant l'ouverture des portes du lycée,
- **Remettre en état** le revêtement du parvis d'entrée et sa végétalisation,
- **Sécuriser** l'ensemble du site par la reprise des clôtures et des différents accès existants.

La mise en valeur du parvis passe par la réalisation au sol d'un « tapis » coloré, inspiré d'un tableau de Sonia Delaunay, qui crée un cheminement balisé menant vers l'entrée du lycée. Celui-ci sera traité pour permettre l'accès PMR avec une bande de guidage et un éclairage. Cet aménagement sera accompagné de la mise en place de zones végétalisées et d'une ouverture des gradins actuels qui permettra d'amener de la luminosité et de la visibilité sur l'entrée principale. Il est également prévu que les gradins soient repris : mise en couleur des parois, installation d'assises sièges en bois et mise en place d'une jardinière en haut des gradins.

Datant de 1993, la construction de ce lycée s'est organisée autour de l'idée d'ouverture sur la ville (absence de clôtures).

Dès le début des années 2010, l'absence partielle de clôtures a posé des problèmes de sécurité. C'est pourquoi la clôture du parvis et l'amélioration de la sécurisation de l'ensemble de l'établissement ont été programmées par la Région.

Investissement : 770 000 €



©Stéphane Lagoutte / Agence MYOP



PRÉSERVER LA SANTÉ DES JEUNES

La question du bien-être des lycéens s'appuie sur une politique volontariste de la Région solidaire, une volonté d'agir en matière de prévention santé. La Région active de nombreux leviers pour préserver la santé des lycéens, à travers des outils, des partenariats et des actions directes.

NOUVEAUTÉ

DISTRIBUTEURS DE SERVIETTES HYGIÉNIQUES ET TAMPONS GRATUITS DANS LES LYCÉES

La précarité menstruelle est une réalité quotidienne pour de nombreuses Franciliennes. Plus de 1 jeune fille sur 3 en Île-de-France ne change pas suffisamment de protection ou a recours à l'utilisation de protections de fortune, d'après un sondage de l'Ifop réalisé en 2019. Cette situation a un impact sur la vie scolaire avec des conséquences sur le décrochage scolaire. En effet, certaines de ces jeunes filles ne viennent pas au lycée durant leurs règles parce qu'elles ne disposent pas de protections hygiéniques suffisantes, en raison du coût de celles-ci. C'est une source d'exclusion inacceptable. Pour mettre fin à cette inégalité, la Région Île-de-France a décidé de procéder à la mise en place de distributeurs de serviettes hygiéniques et tampons gratuits dans **30 établissements à l'automne 2020 et le déploiement se poursuivra tout au long de l'année scolaire 2020-2021.**

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES CONDUITES À RISQUE

Addictions, santé affective et sexuelle, hygiène de vie, harcèlement et bien-être... sont autant de sujets qui peuvent concerner les jeunes Franciliens et que la Région prend en compte. Consciente des conséquences lourdes que certaines conduites à risque peuvent avoir sur l'avenir des jeunes, elle a mis en place un plan de prévention autour de 3 thématiques :

- **L'hygiène de vie** (en particulier la nutrition, les troubles des conduites alimentaires et le sommeil),
- **L'éducation à la vie affective et sexuelle** (intégrant la contraception, les IST et le VIH),
- **La souffrance psychique**, les risques suicidaires, la violence, auto-administrée ou subie, et les conduites addictives (alcool, drogues, etc.).

LES DANGERS D'INTERNET

Avec une utilisation accrue d'Internet, des réseaux sociaux et des outils numériques en général, les lycéens sont confrontés à des risques pour leur santé. L'association **e-enfance** s'est donnée pour mission de

FOCUS

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Grande cause régionale pour l'année 2020, la santé mentale des jeunes demeure l'un des axes primordiaux de la Région depuis 2016.

Dans le cadre du programme Région solidaire et afin de poursuivre son engagement sur la question, la Région a engagé un partenariat innovant avec la fondation **FondaMental**. Le but est de mettre en place des programmes ciblés, à même de toucher un grand nombre de jeunes, et articulés autour de 3 objectifs : **préserver et mieux prendre en charge la santé mentale des jeunes, lutter contre la stigmatisation et innover en faveur de la santé mentale.**

La Région s'associe cette année à **Lavita** afin de sensibiliser les professionnels en contact avec des jeunes en souffrance psychique. Environ 300 jeunes sont orientés vers des professionnels pour les accompagner. Et avec la **fondation Pierre Deniker** dans le cadre du projet « **#PsyJeunes – Apprentis du BTP** », qui a pour objectif la prévention de la santé mentale chez les jeunes évoluant dans les centres de formation professionnelle (bâtiment et travaux publics). Ce projet est à destination de **4 000 jeunes.**

les sensibiliser à une utilisation responsable, critique et respectueuse de ces outils. Le projet repose sur des interventions de 2 heures au cours desquelles sont transmis des contenus d'information et de prévention. Ces interventions visent un total de **3 000 élèves de 30 établissements** d'Île-de-France.

PRÉVENTION : ALCOOL - TABAC - DROGUES

En partenariat avec la Fondation JDB pour la prévention du cancer, la Région soutient un **programme innovant, « P2P, agir par les pairs pour la prévention du tabagisme ».**

Objectifs du dispositif : modifier les attitudes et les représentations vis-à-vis du tabac et renforcer l'auto-détermination à maintenir un comportement non-fumeur. Les interventions ont lieu auprès de lycéens scolarisés en classe de seconde professionnelle ou en première année de CAP dans 30 lycées pro sur 2 ans.

La Région s'engage également avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie pour la sensibilisation des professionnels des établissements (CFA et lycées professionnels) aux questions d'addiction, ainsi qu'à la prévention et à l'accompagnement des jeunes.

NOUVEAUTÉ

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT OUVERTURE DE LA MAISON DE MARION

À la suite du Forum santé des jeunes de 2017, la Région a souhaité s'engager aux côtés de l'association créée par Nora Fraisse, Marion la main tendue, pour développer un modèle innovant de prévention du harcèlement scolaire et d'accompagnement des victimes de violences verbales, physiques et psychologiques : **La Maison de Marion**. Il s'agit d'un lieu de vie qui ouvrira à l'automne, dont l'objectif est de proposer une prise en charge dédiée aux élèves victimes. La Maison de Marion assurera des ateliers artistiques, des formations ainsi qu'un suivi médical et psychologique.

En novembre 2019, lors des trophées « Elles de France », Nora Fraisse a reçu le prix du Courage et du Dépassement de soi, qui vise à reconnaître la force et le courage de Franciliennes ayant bravé les obstacles pour faire avancer une cause et le faire savoir.

L'information et l'éducation sexuelle des lycéens

L'association **Santé Info Solidarité Animation** propose aux lycéens des animations, sous la forme de temps d'échange et de réflexion (1h30), sur la vie affective et sexuelle afin de leur apporter une information fiable sur la santé sexuelle et la prévention des IST.

5 thématiques principales sont abordées :

VIH, hépatites et prévention diversifiée, santé sexuelle, santé et interculturalité, lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou le statut sérologique, le genre et la santé.

La Région s'associe aussi avec **Bergers en Scène**, dans le cadre du projet « Mon adolescence : J'en parle », afin de proposer aux lycéens des spectacles-débats de 2 heures au sein de leurs établissements ou de structures jeunesse au sujet des conduites à risque. Cette action vise à sensibiliser et informer au mieux les lycéens pour leur permettre de prendre des décisions responsables au moment voulu, tout en favorisant l'expression et le dialogue.

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE PLANNING FAMILIAL

Le 5 mars 2020, **la Région Île-de-France a signé une convention de partenariat avec le Planning familial, une grande première pour une Région**. Le Planning familial, association engagée dans la cause des femmes, s'engage avec la Région à agir en faveur du libre-choix des lycéennes, du respect de leurs droits en matière de contraception et d'accès à l'information en santé sexuelle et vie affective, grâce au numéro vert (gratuit) « Sexualité, contraception, IVG », le 0800 08 11 11, mais aussi à lutter contre la précarité menstruelle et à améliorer l'information des femmes au sujet de l'endométriose.

L'IPASS CONTRACEPTION

Cette plateforme en ligne permet de trouver les ressources locales en matière de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles, de grossesses désirées ou non, et de conseils en matière de sexualité. Elle localise les structures et professionnels spécialisés dans ces domaines. Pour en savoir plus : ipasscontraception.fr

iPASS
CONTRACEPTION



© Hugues-Marie Duclos

FOCUS

OUVERTURE D'UN CENTRE DE SANTÉ POUR LES JEUNES À PARIS

En février 2018, la Région a soutenu l'ouverture du Centre Colliard à Paris, un centre de santé pour les jeunes géré par la Fondation Santé des étudiants de France. Ce centre réalise jusqu'à **15 000 consultations par an**. Sa mission porte principalement sur l'accès des adolescents présentant des troubles psychologiques aux structures de soins pertinentes et la réinsertion scolaire d'adolescents en situation de décrochage.



FAVORISER LES PRODUITS **LOCAUX ET BIO** **DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES** DES LYCÉES FRANCILIENS

En 2019, la Région a généralisé l'introduction du bio à l'ensemble des 465 lycées publics. Elle finance également un supplément de 21 centimes pour chaque repas afin d'inciter les établissements à utiliser en priorité des produits biologiques régionaux (dans le respect des marchés publics et des engagements contractuels avec les fournisseurs, et selon les disponibilités du marché). Tout en mettant en place une démarche éducative de sensibilisation à ces enjeux. En 2020, une liste de 14 produits bio et en circuit court sera accessible dans tous les restaurants scolaires.

Objectif régional :
d'ici 2024, 100 %
des lycées **franciliens**
approvisionnés avec des
produits locaux, dont
50 % de produits bio

DONNER LES MOYENS À TOUS LES LYCÉES D'ACCÉDER AUX PRODUITS LOCAUX ET DE QUALITÉ

Afin de poursuivre cette politique ambitieuse, la Région donne, à la rentrée de septembre 2020, les moyens à tous les lycées franciliens d'accéder à 14 produits locaux et de qualité, dont certains seront bio, qu'ils pourront servir dans leurs restaurants scolaires.

DU LOCAL SUR MON PLATEAU : UNE NOUVELLE PLATEFORME RÉGIONALE

Pour faciliter la mise en relation entre les producteurs locaux et les lycées, un nouveau service « **Du local sur mon plateau** » est désormais disponible sur la plateforme Île-de-France Smart Services. Il permettra aux lycées, dès la rentrée, de repérer sur une carte les producteurs et fournisseurs locaux situés à proximité, et réciproquement. Seront référencés en outre des boulangers, des exploitations agricoles, des ateliers de transformation agricole (huileries, fabriques de pâtes, etc.), et des distributeurs de produits franciliens.

Un recueil de recettes élaborées par les chefs des cuisines et mettant en valeur les 14 produits a également été réalisé et permettra d'apporter toute l'inspiration nécessaire pour mettre en valeur le terroir francilien dans les assiettes des lycéens.

UN MENU VÉGÉTARIEN UNE FOIS PAR SEMAINE

Dans le cadre de la loi EGalim de 2018 « Pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous », **les lycées servent plus de 200 repas par jour** sont tenus de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien. Le plat végétarien est un plat sans viande, ni poisson, qui contient d'autres sources de protéines : végétales et/ou animales.

La Région accompagne l'ensemble de ces établissements dans la définition et l'élaboration de ces menus, et veille à leur bonne application.



NOUVEAUTÉ

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2020, 14 PRODUITS LOCAUX ACCESSIBLES AUX RESTAURANTS SCOLAIRES DES LYCÉES FRANCILIENS

Dans le but de développer efficacement les achats de produits locaux et/ou bio et/ou en circuit court, une liste de 14 produits prioritaires répartis dans 6 gammes ou catégories de produits a été définie :

- **Boulangerie** : pains des Franciliens
- **Légumes** : carottes, salades, lentilles, pommes de terre
- **Fruits** : pommes et poires
- **Viandes et oeufs** : volaille, bœuf, œufs en coquille
- **Laitages** : bries, coulommiers, yaourts
- **Produit exotique** : banane antillaise

LA CENTRALE D'ACHAT RÉGIONALE

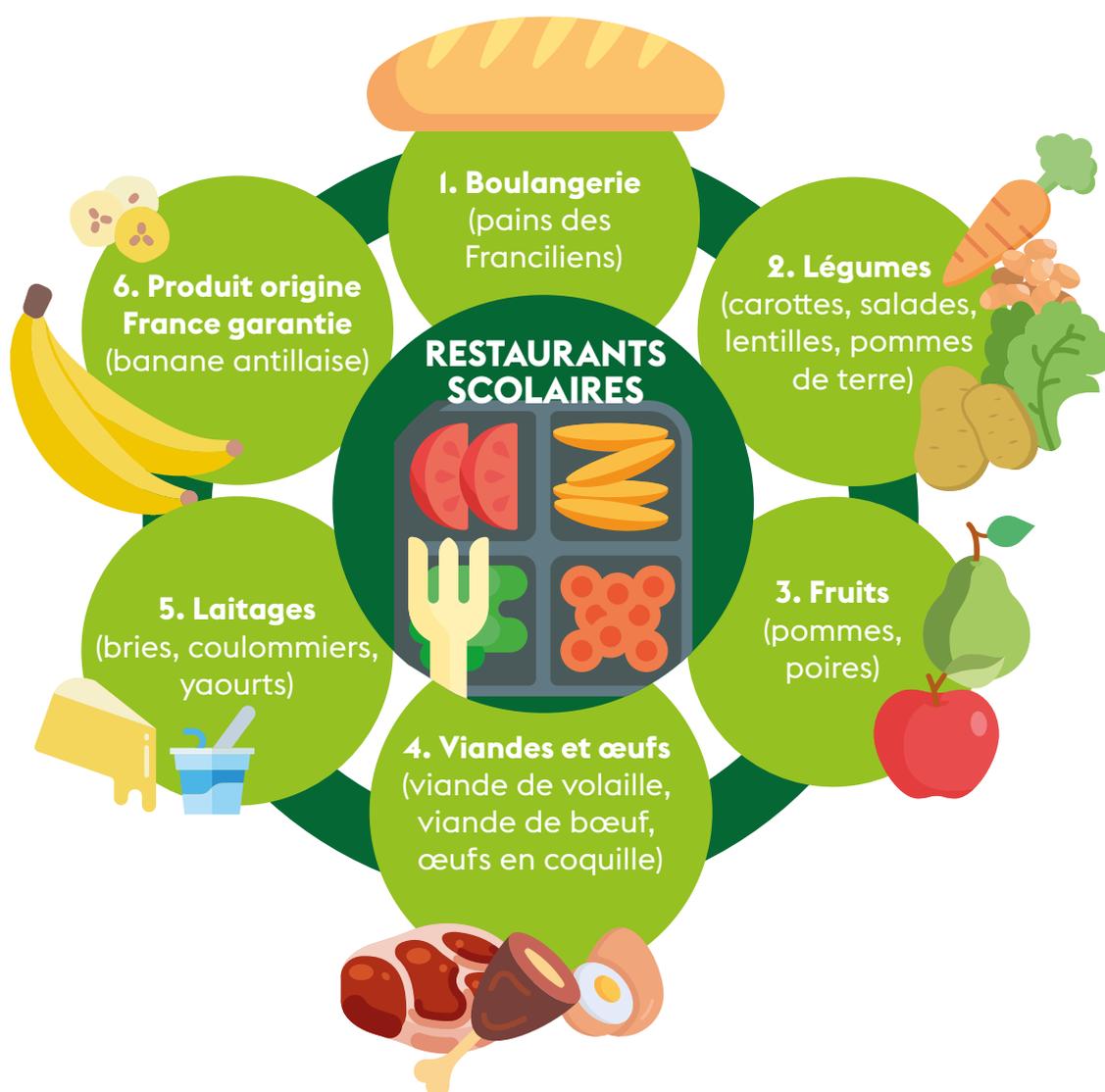
NOUVEAUTÉ

Par ailleurs, la Centrale d'achat régionale permettra progressivement aux lycées d'accéder aux produits bio et aux producteurs locaux, dans le prolongement de l'action des groupements de commande en place. La Centrale d'achat des lycées, mise en place par la Région, a vocation à développer le recours aux produits locaux par le regroupement et la mutualisation des commandes, dans un premier temps pour les produits d'épicerie et surgelés en 2020, lors de sa phase de démarrage, avant l'arrivée progressive d'autres types de produits à partir de 2021, en concertation avec les opérateurs économiques.



DU BIO ET DU LOCAL DANS LES ASSIETTES DES RESTAURANTS SCOLAIRES DES LYCÉES FRANCILIENS

Dans le but de développer efficacement les achats de produits locaux, une liste de 14 produits prioritaires répartis dans 6 gammes ou catégories de produits a été définie :





Valoriser le mérite dans les lycées franciliens et renforcer les Cordées de la réussite



VALORISER LE MÉRITE

DANS LES LYCÉES FRANCILIENS ET

RENFORCER LES

CORDÉES DE LA RÉUSSITE

La Région a fait de la relance de l'ascenseur social, de la valorisation du mérite et de l'excellence des axes forts de sa politique éducative en direction des jeunes lycéens et apprentis en Île-de-France.



BOURSES AU MÉRITE

Dès 2016, la Région a créé des bourses au mérite à destination des étudiants boursiers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention Très Bien. Cette aide d'un montant de **1 000 €**, versée durant l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat, vient récompenser ces nouveaux étudiants franciliens, tout en leur permettant de faire face aux dépenses liées à leur entrée dans les études supérieures.

8 565

étudiants bacheliers

ont bénéficié d'une bourse au mérite depuis 2016

AIDE AU DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

Afin d'offrir une seconde chance aux non-bacheliers, la Région renouvelle également son aide pour l'accès au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Ce diplôme donne, à celles et ceux qui ont quitté le système scolaire, la possibilité d'accéder aux formations supérieures ouvertes aux bacheliers et de se présenter aux concours de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat est requis. Le montant de la bourse a été réévalué en 2017 à **1 000 €**. La Région soutient également le déploiement de ce type de parcours en cofinçant, à hauteur de près de **1 M€** chaque année, les formations dispensées par les 12 universités franciliennes habilitées à préparer au DAEU.

2 986

candidats ont bénéficié

de l'aide pour l'accès au DAEU depuis 2016

DISPOSITIF DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les Cordées de la réussite sont un dispositif national qui consiste à mobiliser l'enseignement secondaire (collèges et lycées), l'enseignement supérieur et le monde professionnel, pour proposer des actions innovantes permettant d'accroître l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études en raison de leur origine sociale, territoriale ou culturelle.

L'objectif de la Région est de multiplier par 2 le nombre de Cordées d'ici la fin de la mandature.

57 024

jeunes scolarisés

dans plus de 500 lycées ont bénéficié de ce programme depuis la rentrée 2016

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2019-2020

42 Cordées

11 nouvelles Cordées (lors de cette année scolaire)

21 576 lycéens bénéficiaires

409 lycées concernés

Majoritairement situées dans les quartiers défavorisés, ces Cordées ont pour but d'accompagner vers la réussite dans l'enseignement supérieur notamment en première année de BTS.

FOCUS

RECONDUCTION DE LA CORDÉE DE LA RÉUSSITE « ÉTUDES DE DROIT EN SEINE-SAINT-DENIS » APRÈS 1 AN D'EXISTENCE

Cette cordée concerne 400 lycéens issus des lycées du Blanc-Mesnil, de Saint-Denis, de Saint-Ouen, de Montreuil, de Noisy-le-Sec, d'Aubervilliers et de Bobigny. L'université de Paris XIII-Nord Villetaneuse-Bobigny propose aux lycéens de leur faire connaître les études de droit, de les informer sur les conditions favorables à la réussite, le déroulement des études et leurs débouchés, à travers des journées d'immersion en amphithéâtre, des visites de la bibliothèque, des installations sportives, avec des repas pris au restaurant universitaire. Il est également proposé des visites de tribunaux, une participation au concours du « meilleur discours », une participation au Forum des métiers du droit et un tutorat des étudiants en droit.



OUVRIR LES LYCÉES AU MONDE PROFESSIONNEL

Innovants, numériques, interactifs, les lycées franciliens de demain permettront aux élèves d'évoluer dans un nouveau cadre de travail et de mieux appréhender leur avenir professionnel. La Région accompagne les établissements dans leurs projets d'ouverture sur le monde économique et leurs collaborations avec les entreprises.

CAMPUS

La démarche « Campus » a été initiée en 2003, avec la loi sur la création des Campus des métiers et des qualifications. Ces derniers visent la mise en réseau d'acteurs économiques, de la formation et de la recherche pour répondre aux problématiques d'emploi des filières industrielles des territoires.

Six Campus des métiers et des qualifications ont à ce jour été labellisés en Île-de-France :

1. Campus Économie touristique à Paris-Val d'Europe,
2. Campus Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux Grand Roissy-Le Bourget,
3. Campus Conception et construction automobile,
4. Campus Aéronautique et spatial,
5. Campus Métiers d'art et création Paris-Gobelins,
6. Campus Patrimoine.

Avec la réforme du lycée professionnel et la volonté de créer des « Harvard du pro », le concept de campus évolue en « Campus d'excellence ». Lieux plus innovants qui favorisent les synergies avec le territoire, le tissu économique local, l'enseignement supérieur, la recherche et le monde professionnel, les lycées accueilleront fab labs, tiers-lieux et plateformes technologiques partagées.

Afin que les lycées professionnels ne soient pas les seuls à profiter de la dynamique, **la Région Île-de-France souhaite déployer des campus dans chaque lycée pour lequel elle investit massivement.**

Les campus sont devenus un enjeu stratégique à l'échelle régionale, mais aussi nationale. En 2019, l'État a lancé un fond d'amorçage spécifique aux campus dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec à la clé un financement annuel de plusieurs centaines de milliers d'euros sur 5 à 10 ans. L'appel à projets se clôturera en décembre 2020. Plusieurs campus franciliens ont déposé des candidatures et deux ont déjà été annoncés lauréats (voir focus Gobelins et Versailles p.41).

FOCUS

UN CAMPUS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU LYCÉE PAUL-VALÉRY (PARIS 12^e)

Dans le cadre de la rénovation de l'établissement et de son Plan « IA 2021 », la Région installe le premier campus de l'Intelligence artificielle au lycée Paul Valéry. Le campus mènera plusieurs actions : sensibiliser et acculturer les publics à l'Intelligence artificielle, former à « l'IA par l'IA » par la mobilisation des start-up de l'Ed Tech, et diffuser les solutions d'IA dans les entreprises par de la formation et de l'accompagnement. Il disposera à terme de lieux dédiés sur site pour mener des projets collaboratifs et accueillir ses partenaires : **un espace de recherche IA lab, un incubateur de projets et d'entreprises, un espace de formation à l'IA, un espace de coworking, un fab lab, etc.** 2020 et 2021 sont des années de préfiguration du campus. Des partenariats ont commencé à être noués entre le lycée et des acteurs économiques de la formation et de la recherche.

La Région a lancé au printemps un appel à projets Innov'up Expérimentation IA et Éducation, qui débutera à la rentrée 2020 au lycée Paul-Valéry. L'appel a rencontré un grand succès malgré la crise sanitaire puisqu'une vingtaine de candidatures d'entreprises innovantes de l'Ed Tech a été reçue. Les 5 lauréates : **Impala, Évidence B, Tralalère, Learning Robots et Didask** travailleront pendant 1 an avec les enseignants et les élèves à la construction de nouveaux outils pédagogiques fonctionnant avec de l'IA, et au développement de formations à l'IA.



FOCUS

LE CAMPUS DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN PARIS-GOBELINS

Le Campus des métiers et des qualifications – Campus des Métiers d'art et du design, Paris-Manufacture des Gobelins – offre un réseau unique d'établissements de formation, d'entreprises et de partenaires institutionnels. Il a reçu, en février 2020, **la labellisation « Excellence » délivrée par le ministère de l'Éducation nationale**. Implanté au cœur de la Manufacture des Gobelins, le campus s'engage afin de valoriser les formations, depuis la voie professionnelle jusqu'au niveau recherche, mais également de promouvoir les métiers au plus près des besoins des entreprises de la filière.

Il regroupe 29 établissements, dont 16 lycées professionnels et technologiques, 5 écoles supérieures publiques d'arts appliqués, des établissements privés, des institutions du ministère de la Culture (Mobilier national, Manufacture de Sèvres, Musée des arts décoratifs, Institut national des métiers d'art) et **des établissements de l'enseignement supérieur** (Conservatoire national des arts et métiers, ENS Paris-Saclay), **un centre de formation des apprentis et un GRETA.**



FOCUS

LE CAMPUS PATRIMOINE ET ARTISANAT D'EXCELLENCE DANS LA GRANDE ÉCURIE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

L'académie de Versailles, le château de Versailles, CY Paris Cergy Université et la Région Île-de-France s'unissent pour donner vie au Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'excellence. Ce campus des métiers et qualifications d'excellence a pour vocation d'offrir un lieu d'apprentissage par l'expérience. Il se présente comme une infrastructure unique dans le paysage français de la formation professionnelle en offrant à des publics qui en sont souvent éloignés des espaces interactifs dans les locaux prestigieux de la Grande Écurie du château de Versailles. **Le campus proposera des projets collaboratifs et des formations tout au long de la vie autour de 5 familles de métiers : patrimoine bâti – art et design – horticulture et espaces paysagers – gastronomie – accueil, services et tourisme.**

Le Campus Versailles ouvrira ses portes en 2 temps : 750 m² au printemps 2021, puis 6 000 m² en 2024. Entre 200 et 300 jeunes et stagiaires viendront vivre chaque semaine une expérience sur ce campus pensé comme un lieu de vie.

Il permettra aux étudiants entrepreneurs, aux start-up et aux PME de ces filières de développer leurs innovations et de les prototyper avec les élèves et stagiaires.



SENSIBILISER À LA MIXITÉ DES MÉTIERS ET DES CHOIX D'ORIENTATION

La Région entend valoriser l'accès égalitaire à la formation et promouvoir la mixité des métiers. Elle soutient ainsi des associations qui œuvrent en faveur de l'éducation à la mixité des métiers et aux choix d'orientation non stéréotypés, telles que **Becomtech**, qui initie les jeunes filles aux métiers et compétences du numérique et de l'informatique, secteur dont le public féminin est encore trop éloigné, ou encore **Femmes et sciences**, qui sensibilise les lycéennes aux métiers scientifiques et techniques.



RAPPROCHER LES LYCÉES DU MONDE DE L'ENTREPRISE

En 2020, la Région soutient 12 associations – comme **100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour apprendre ou Réseau** –, dont les actions concerneront plus de 24 000 élèves. Elle soutient aussi le dispositif **École-Entreprise** depuis 2016 pour développer des partenariats et permettre aux jeunes de se munir de toutes les clefs utiles à la compréhension du monde économique.

FOCUS

LE CENTRE D'INFORMATION ET DOCUMENTATION JEUNESSE (CIDJ)

Grand partenaire de la Région, le CIDJ anime 2 temps forts pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi.

- En octobre 2020, le « Forum des solutions pour la rentrée » proposera aux jeunes, en recherche d'une alternance ou d'une opportunité en entreprise, des ateliers-solutions autour de l'engagement, la mobilité internationale, l'entrepreneuriat, etc. Un accompagnement sera offert aux jeunes indécis : rencontres professionnelles, césure pour prendre le temps de conforter leurs projets (service civique, mobilité, etc.), accompagnement renforcé par les conseillers du CIDJ.
- Décrocher un emploi d'été pour acquérir une première expérience professionnelle est un enjeu important. Le forum « **Cet été, je taffe** », qui se tient au début du printemps, a pour objectif de regrouper des entreprises proposant des jobs d'été. Avec le soutien de Pôle emploi, environ **8 000 offres** sont proposées aux jeunes Franciliens.

ORIANE.INFO : ORIENTATION ET MÉTIERS D'AVENIR

Oriane.info est un hub d'information : un outil unique et simplifié qui accompagne les Franciliens dans leurs projets d'orientation ou de reconversion. La navigation sur le portail s'adapte à chaque profil et propose un parcours pour accéder à des informations complètes, actualisées, en lien avec le marché de l'emploi et les opportunités du territoire.

Des nouveautés vont compléter l'offre : les jeunes accéderont à des **fiches métiers en réalité virtuelle** et pourront nouer des contacts avec des professionnels. Pour les plus de 16 ans qui ont déjà la fibre entrepreneuriale, Oriane.info fait le point sur les démarches nécessaires à la création d'entreprise.

ORIANE EN 3 CHIFFRES

- **33 000** formations,
- **6 000** établissements,
- **600** fiches métiers sur les 25 bassins d'emploi de la région.

FOCUS

ASSOCIATION IMPULSION 75

La Région soutient le projet de l'association Impulsion 75, qui propose une véritable **Classe préparatoire à l'emploi et à l'avenir** pour des jeunes de 18 à 25 ans ayant décroché du système scolaire. Ce projet a la particularité de se dérouler au sein d'établissements publics parisiens d'excellence comme les lycées Buffon et Henri IV. Chaque jeune suit une session de 4 semaines composée d'enseignements et d'activités articulant sport, théâtre d'improvisation, coaching et préparation à la recherche d'emploi. Un suivi est ensuite assuré pendant 6 mois pour les accompagner vers la formation professionnelle, en partenariat avec des acteurs institutionnels et privés.

LES OLYMPIADES DES MÉTIERS

Les Olympiades des métiers représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle. C'est l'occasion pour les jeunes âgés de moins de 23 ans issus de différentes formations de réaliser une démonstration technique de haut niveau pour le métier et le pays dont ils défendent les couleurs. La Région Île-de-France s'investit depuis de nombreuses années dans l'organisation de cette manifestation. Elle engage plus de **150 000 €** pour chaque édition. Lors des finales internationales de la 45^e édition, qui se sont déroulées à Kazan, en Russie, en 2019, 2 médailles d'argent ont été remportées par 2 jeunes Franciliens pour les métiers des arts graphiques-préresse et service en salle. Compte tenu de cet excellent résultat, la Région monte en puissance pour la 46^e édition, et apporte **250 000 €** pour la réussite des jeunes Franciliens.



TROUVEZ UN STAGE

33 000 OFFRES EN 4 ANS

Pour favoriser l'accès des jeunes au marché du travail, la Région a adopté en 2016 la mesure « **Trouvez un stage** » : chaque bénéficiaire d'une subvention régionale ou titulaire d'un marché public s'engage à proposer une offre de stage de 2 mois au minimum dès le premier euro versé par la Région.

En complément de « Trouvez un stage », la Région a lancé « **1 000 stages : Jeux olympiques et paralympiques pour les jeunes Franciliens** », un dispositif qui permet aux collégiens et lycéens de réaliser un stage dans le cadre de la préparation des JOP de Paris 2024 : ils participeront à l'organisation en amont ou à des événements de préparation.



PAROLES DE CHERCHEURS

Dans la lignée des *Leçons de littérature*, et avec la même philosophie, la Région Île-de-France lancera, à la fin de l'année 2020, un nouveau programme pour les lycéens franciliens : *Paroles de Chercheurs*. Ces conférences originales sont destinées à faire découvrir aux élèves la diversité des métiers de la recherche et des carrières scientifiques universitaires ou en entreprise.

NOUVEAUTÉ

100 CONFÉRENCES DANS
100 LYCÉES EN 2020-2021
ET 2021-2022

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre de lycéens de ces **Paroles de Chercheurs**, ce programme sera proposé à tous les lycées publics en Île-de-France à la rentrée 2020. 100 conférences seront organisées au cours des 2 prochaines années scolaires dans des établissements, répartis sur tout le territoire francilien, qui en auront fait la demande auprès de la Région.

Ces conférences de 2 heures, destinées au public lycéen, non initié et pas nécessairement « scientifique », seront données par des chercheurs universitaires ou des chercheurs en entreprise, dans une optique de transmission, de diffusion et de valorisation de la culture scientifique, technique et industrielle.

Le programme a l'objectif également de susciter des vocations scientifiques chez les jeunes filles, moins nombreuses dans ces spécialités depuis la réforme du baccalauréat et la suppression de la série S.

Les conférences porteront sur l'ensemble des spécialités désormais enseignées à partir de la classe de première, que les lycéens sont amenés à choisir dès la seconde : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, humanités, littérature et philosophie, langues, littérature

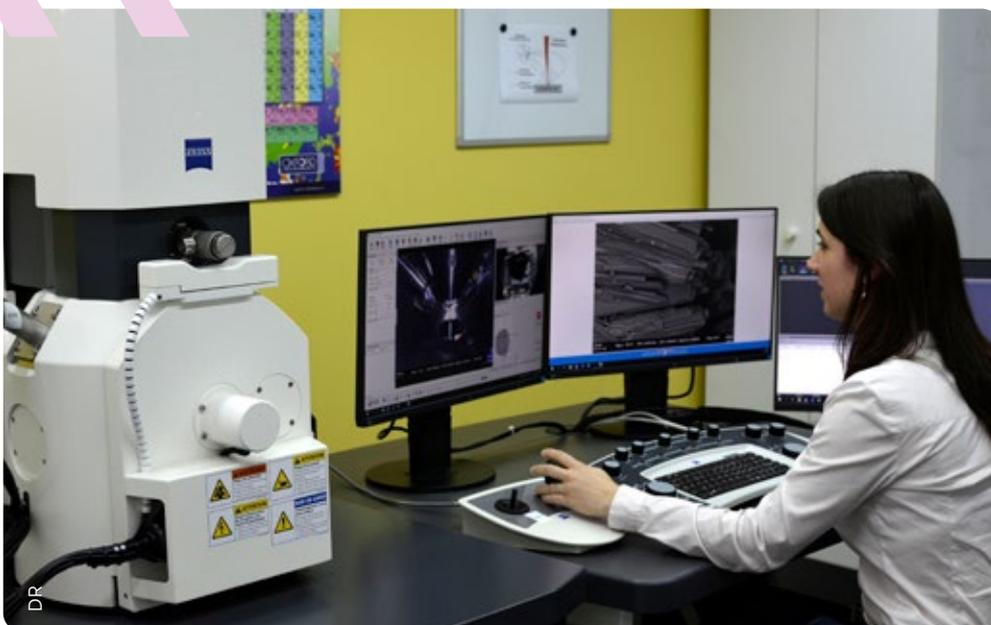
et cultures étrangères, mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la Terre, sciences économiques et sociales, arts (théâtre, arts plastiques et musique), littérature, langues et culture de l'Antiquité, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur. Elles pourront également porter sur les enseignements dispensés dans les filières professionnelles et technologiques pouvant faire l'objet de travaux de recherche.

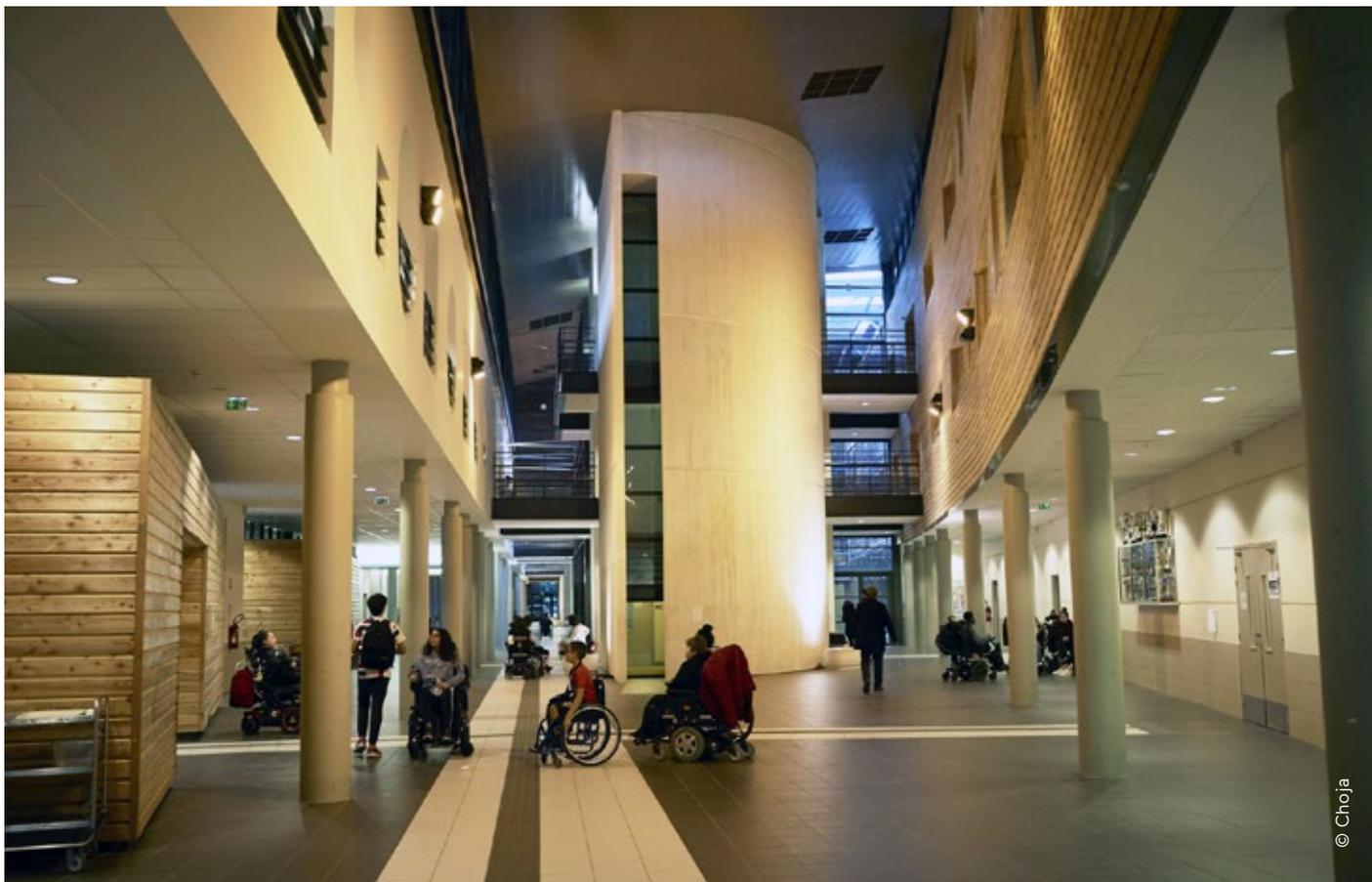
Au cours de son intervention devant les lycéens, le chercheur ou la chercheuse présentera son parcours, la naissance de sa « vocation », expliquera aux élèves en quoi consiste son métier, quelle est son activité au quotidien, la méthodologie qu'il met en œuvre, sa vision des enjeux de la recherche vis-à-vis de la société, etc.

Cette parole contribuera ainsi à la connaissance des élèves des disciplines, filières et professions scientifiques, et suscitera leur intérêt pour elles et pour l'enseignement et la recherche, dans tous les domaines : sciences physiques, mathématiques, lettres et sciences humaines, langues vivantes, linguistique, informatique, sciences de l'éducation, etc.

Le calendrier des Paroles de Chercheurs de l'année 2020-2021, la liste des intervenants et celle des lycées-hôtes seront communiqués à l'automne.

Susciter l'intérêt des lycéens pour l'enseignement et la recherche scientifiques





© Choja

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

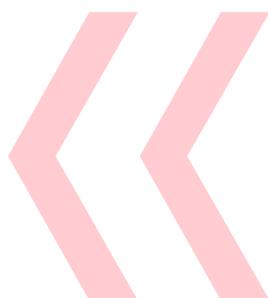
Depuis 2016, la Région s'engage pour que les choses évoluent, en plaçant le lycéen, et non plus les bâtiments, au centre des préoccupations, afin d'accueillir des centaines d'élèves en situation de handicap qui recherchent un lycée.

ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL PERSONNALISÉ DES ÉLÈVES

Bien que la mise aux normes de l'accessibilité de l'ensemble des établissements soit engagée, notamment à travers toutes les opérations du Plan d'urgence et de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la Région Île-de-France développe un accueil personnalisé pour permettre à tous les élèves en situation de handicap (ESH) de suivre leurs études dans l'établissement de leur choix, à proximité de leur domicile, sans attendre la réalisation des travaux de l'Agenda d'accessibilité programmée.

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DE NOUVELLES SALLES DE CLASSE SPÉCIALISÉES

Les **Unités localisées pour l'inclusion scolaire** (Ulis) permettent de scolariser de petits groupes de 6 à 10 élèves. Elles concernent essentiellement des élèves ayant des troubles cognitifs, visuels, mais aussi des élèves malentendants ou sourds. En moyenne, un tiers des établissements des 3 académies d'Île-de-France dispose d'une Ulis. L'objectif affiché du ministère de l'Éducation nationale est d'avoir une Ulis par établissement. À ce titre, chaque académie crée tous les ans une dizaine de nouvelles unités.



Dès la réception d'une demande d'accueil personnalisé pour un lycée, la Région se mobilise pour **réaliser des travaux ajustés** au handicap dans le lycée concerné

Cette démarche d'accueil personnalisé se fait en **concertation avec l'élève concerné, ses parents, la direction de l'établissement et les services régionaux.**

Après le recensement des besoins de déplacements de l'élève et l'analyse des possibilités d'organisation au sein de l'établissement, la Région définit les travaux à réaliser dans un délai le plus court possible.

FOCUS

TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020, MESURES PONCTUELLES ET ADAPTATIONS DES LOCAUX :

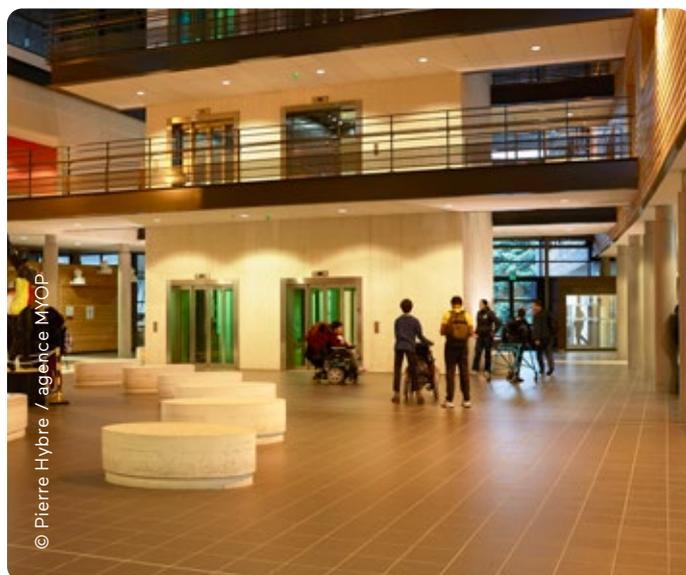
- Construction de rampes, élargissement des portes et mise en accessibilité des paillasse pour 3 élèves circulant en fauteuil roulant, dans 3 établissements,
- Travaux d'adaptation pour un élève non voyant.

Montant : 66 700 €

En fonction des types de handicap, des travaux d'adaptation plus ou moins lourds sont nécessaires.

Ainsi, pour une trentaine d'élèves (handicap cognitif), la Région a financé les équipements pour 3 Ulis, dont 2 nouvelles créations, dans 3 lycées :

- Lycée Henri Matisse - Trappes (78)
- Lycée Anatole France - Colombes (92)
- Lycée Jacques Vauresson - Les Mureaux (78)



© Pierre Hybre / agence MYOP

UNE FORMATION ACTIVE DES AGENTS

Il est crucial de former les agents susceptibles d'accueillir les personnes en situation de handicap. Au sein de la Région, de nombreuses actions ont d'ores et déjà été réalisées en direction du personnel d'accueil des lycées. Celui-ci bénéficie par exemple d'une journée de sensibilisation à l'accueil d'une personne en situation de handicap, ce qui lui permet de mieux appréhender les besoins spécifiques. Dans le cadre de la convention passée entre la Région et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, les encadrants du siège et des lycées ont aussi été sensibilisés au handicap.



138 lycées font l'objet d'études ou de travaux de mise aux normes d'accessibilité

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DES LYCÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), **138 lycées** font à ce jour l'objet d'études ou de travaux de mise aux normes d'accessibilité pour un budget de **27 M€**. En 2019-2020, les travaux d'accessibilité de **12 lycées** ont été livrés. **En 2020-2021, les travaux d'accessibilité de 11 lycées supplémentaires seront livrés.**

UNE OPTIMISATION DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX PLUS EFFICACES

Afin d'arriver à des lycées 100 % accessibles et pour faciliter les futurs travaux, plusieurs référentiels ont été élaborés et diffusés :

- Des **directives d'aménagements spécifiques** pour les mises aux normes d'accessibilité de l'Ad'AP des lycées, comportant également un volet sur la signalétique,
- Une « **notice d'accessibilité unifiée** ».

Ces 2 documents, élaborés en concertation avec les associations du handicap, les rectorats et les référents d'accessibilité des 8 départements, vont permettre d'optimiser les choix techniques, d'harmoniser et d'accélérer l'étude des maîtres d'œuvre pour les travaux de mise aux normes des lycées.





DES LYCÉES PLUS ÉCOLOGIQUES

La Région accompagne financièrement et techniquement des projets environnementaux, de développement durable et de gestion écologique à portée pédagogique, mais aussi des projets tournés vers le bâti afin de réduire l'impact environnemental du fonctionnement global des établissements.

NOUVEAUTÉ

LANCEMENT DU CONCOURS LYCÉEN « GREEN HACKATHON »

La Région Île-de-France lance, à la rentrée 2020, le **Green Hackathon** : un concours pour imaginer un lycée plus écologique. Tous les lycéens sont invités à participer à ce concours qui fait entrer le développement durable au cœur du lycée. Des groupes de 6 élèves devront bâtir des projets qui permettront de mieux penser et vivre les lycées franciliens de demain. 72 000 € seront consacrés à la réalisation des projets gagnants.

Toutes les informations ainsi que le descriptif sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iledefrance.fr/greenhackathon-concours-lycees>



LA RÉGION SOUTIEN LES LYCÉES ÉCORESPONSABLES

En 2020, plus de 250 lycées écoresponsables, soit plus de 50% des lycées franciliens, gèrent leurs propres projets ou bénéficient d'une aide régionale.

Ces projets impliquent à la fois les élèves, les enseignants, les directions, mais aussi les agents régionaux des lycées, et s'articulent autour de thématiques définies :

- **La biodiversité** (plus de 200 projets de potagers, aménagements paysagers, grainothèques, composts, entretien zéro phyto, éco pâturage et ruches)

- **La gestion et prévention des déchets** (travail sur le gaspillage alimentaire, le tri sélectif, les déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.)
- **La gestion et le traitement de l'eau** (récupération d'eaux pluviales, etc.)
- **L'énergie et les énergies renouvelables** (réduction de la consommation énergétique des lycées)
- **L'alimentation et la santé** (bio, circuits courts, etc.)
- **L'évolution des modes de construction et la conception bioclimatique** (matériaux biosourcés, énergies renouvelables, réduction des déchets de construction, gestion de l'eau, réversibilité du bâti)

FOCUS

DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE LOUISE WEISS D'ACHÈRES (78)

Le lycée Louise-Weiss, exemplaire sur les questions environnementales, fait partie des lycées écoresponsables. Depuis 2018, de nombreux projets y ont été mis en œuvre comme la création d'un jardin et d'un éco pâturage. À l'occasion d'une inauguration de ces différents projets, la Région a remis à l'établissement la plaque régionale de la démarche des lycées écoresponsables, certifiant leur engagement à une gestion écologique. Pour suivre ces actions, une vidéo est disponible à l'adresse suivante : <https://www.iledefrance.fr/les-bonnes-pratiques-des-lyceens-eco-responsables>



©Stéphane Lagoutte / agence MYOP

FOCUS

LE LYCÉE ROBERT SCHUMAN À CHARENTON-LE-PONT (94) : UN LYCÉE ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À l'occasion des 10 ans du lycée et de ses journées portes ouvertes, les élèves ont planté un arbre en signe d'engagement à la protection de l'environnement. Ce lycée fait partie des 250 lycées écoresponsables de la Région Île-de-France. Labellisé établissement en démarche de développement durable (E3D) par l'académie de Créteil en 2019, ce lycée dispose d'un vélo pour recharger les téléphones, d'un potager, d'un composteur fabriqué par les agents de la Région. Il a également mis en place le tri et a organisé une conférence afin d'aborder le dérèglement climatique. Toutes les thématiques y sont abordées !

ZOOM

DÉFI PHOTO BIODIVERSITÉ « MON LYCÉE AU NATUREL »

Pendant la crise sanitaire, les lycées franciliens se sont prêtés au jeu d'un défi photographique « **Mon lycée au naturel** », lancé par la Région. Ce défi a été un succès et 230 photos ont été collectées. La sélection s'est faite en collaboration avec l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France. Un livre de photos sera envoyé aux lycées participants. Il sera également disponible en version numérique sur le site de la Région à la rentrée : www.iledefrance.fr

FOCUS

CONCOURS CLIMAT USAGE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (CUBE.S)

En 2020, la Région soutient le concours **CUBE.S**, lancé par l'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). **11 lycées**, sensibles à l'environnement et au développement durable, ont été sélectionnés pour participer à ce concours. Ils abordent de manière ludique et concrète la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui a pour objectif de réaliser 40 % d'économies d'énergie d'ici à 2030. Les équipes de pilotage sont composées d'agents de maintenance régionaux des lycées, des directions, des enseignants et des élèves. Véritable travail collaboratif et de co-construction, il permet de rassembler toutes les synergies et de favoriser le partage d'expérience.

Le concours est basé sur les économies d'énergie réalisées par les lycées, mais également sur la sensibilisation de l'ensemble de la communauté scolaire autour des problématiques énergétiques. Les lycées ont réalisé des diagnostics énergétiques à échelle pédagogique, notamment avec l'aide des outils reçus au lancement du concours dans le kit établissement : une caméra thermique, deux wattmètres et un enregistreur de température, de CO² et d'humidité.

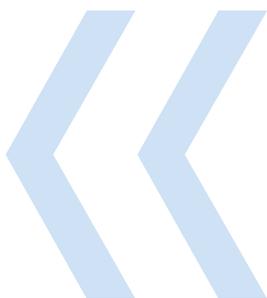
Le concours reprendra dès septembre jusqu'au mois de décembre 2020, et la finale se tiendra en mars 2021.

FOCUS

L'APICULTURE AU LYCÉE JEAN LURÇAT À PARIS 13^e

Avec plusieurs animations réalisées par une apicultrice, la récolte de 172 pots de miel et la confection d'étiquettes par les classes de la filière professionnelle, le lycée a été particulièrement sensibilisé à l'apiculture. D'autres initiatives ont vu le jour, comme la réalisation d'un potager en bois par l'agent de maintenance du lycée qui a permis aux élèves de planter les premières plantes : vivaces aromatiques et légumes.





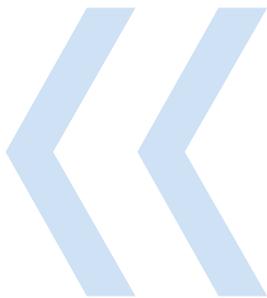
250 LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES
en Île-de-France

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2020, la Région participe à près de 120 actions de lutte contre le gaspillage alimentaire menées dans les lycées à différents stades de la chaîne de restauration : l'approvisionnement, la préparation et le service.

Ces actions sont réparties en 3 catégories :

- La sensibilisation,
- Le détournement,
- La réduction des déchets.



Les **déchets alimentaires** dans les lycées représentent en moyenne **plus de 10 tonnes** par an par établissement.

Cet accompagnement permet d'expérimenter des actions efficaces (pain tranché en bout de chaîne, table de partage, etc.) qui conduisent à une réduction des déchets et du gaspillage. Aujourd'hui, 1 lycée francilien sur 6 bénéficie d'une collecte spécifique « déchets alimentaires » et valorise ses déchets par le compostage ou la méthanisation. Les lycées les plus actifs peuvent réduire jusqu'à 60 % les quantités jetées, en impliquant les usagers.

En parallèle, une importante campagne de modernisation des équipements de gestion des demi-pensions a été lancée et **des bornes de réservation ont été mises en place pour anticiper la fréquentation au jour le jour**, et ainsi mieux maîtriser la production.

En 2020, des travaux de recherche sont réalisés avec le bureau d'étude Organéo et la Région afin de développer des outils de communication basés sur les sciences comportementales pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Dix lycées sont sélectionnés sur la base du volontariat pour réaliser cette étude.



NOUVEAUTÉ

BUDGET PARTICIPATIF : LES LYCÉENS INVITÉS À VOTER À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE

Les jeunes Franciliens de plus de 15 ans pourront voter en ligne pour leurs projets préférés, du 18 septembre au 2 octobre 2020 et aussi devenir ambassadeurs pour faire connaître les projets qui leur tiennent à cœur.

En juin 2020, la Région Île-de-France a lancé son premier budget participatif écologique et solidaire, doté de 500 M€ sur 5 ans. Tous les Franciliens pouvaient présenter un projet et devenir acteurs de l'environnement en prenant à part à une démarche citoyenne régionale.

www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique

ZOOM COVID-19

NOUVEAUTÉ

UNE MESURE D'URGENCE PRISE DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE POUR VERDIR ET FLEURIR LES LYCÉES

Dans le contexte de la crise sanitaire, qui a fortement impacté l'activité des entreprises horticoles et pépinières franciliennes, la Région s'est engagée à acheter aux producteurs franciliens pour **1 M€ d'arbres et de végétaux**, qui seront livrés et plantés dans une centaine de lycées franciliens.

Ces travaux de verdissement prendront fin en novembre 2020.

UN PLAN SOLAIRE POUR LES LYCÉES FRANCILIENS

Le Plan solaire régional

La Région vise 40 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie francilienne d'ici 2030. Avec un potentiel estimé de 6 TWh d'énergie solaire photovoltaïque, soit environ 6 700 MW de panneaux photovoltaïques. Fin 2018, le parc solaire en Île-de-France était de 100 MW.

Dans le cadre de son Plan solaire, la Région a pour ambition de développer sur son territoire une puissance installée de 250 MW dès fin 2021, avec un objectif de 6 000 MW fin 2030 grâce aux 5 actions suivantes :

- La mise en œuvre de **100 installations photovoltaïques sur les lycées pour fin 2024**,
- La construction d'un parc photovoltaïque régional permettant de couvrir les besoins en énergie de la Région,
- La participation aux projets supérieurs à 5 MW,
- Accompagner les collectivités pour identifier les potentiels sur leur foncier et bâti,
- Une participation citoyenne encore accrue pour le développement de l'énergie solaire photovoltaïque.

Équiper 100 lycées d'installations photovoltaïques d'ici 2024

Les lycées publics franciliens vont produire de l'énergie propre.

Aujourd'hui, 13 établissements sont déjà équipés de panneaux photovoltaïques. Au regard du potentiel que constituent les bâtiments des 465 lycées, la Région a pour objectif, d'ici 2024, d'équiper **100 lycées de panneaux photovoltaïques** pour produire une énergie propre et gratuite, dont **25 lycées d'ici 2021, pour un investissement de près de 700 000 €**.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en avril 2020.

« **25 lycées** équipés de **panneaux photovoltaïques** d'ici **2021** »

LA DÉMARCHE SMART BUILDING : DES BÂTIMENTS INTELLIGENTS ET CENTRÉS SUR L'USAGER

Expérimentation dans 3 lycées connectés

La Région vise 40 % d'énergies renouvelables dans la démarche *Smart Building*, vise à améliorer la gestion et l'exploitation des bâtiments grâce à une supervision fiable et ciblée. Elle permet **d'optimiser l'exploitation et les consommations des bâtiments, d'identifier au plus tôt des défauts de fonctionnement et de mettre en place des systèmes d'alerte et d'intervention à distance**. L'étude et la mise en œuvre de solutions de relevés d'informations à distance ont été conduites dans 3 lycées :

- Académie de Créteil : lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (94),
- Académie de Paris : lycée Raspail à Paris (14^e),
- Académie de Versailles : lycée Jean Perrin à Saint-Ouen-l'Aumône (95).

Ces **relevés d'informations à distance** (capteurs, télé-relevés) ont été expérimentés jusqu'en juin 2020 dans plusieurs domaines, tels que la consommation (gaz, eau et électricité), la production d'énergie (chauffage), l'environnement de travail et le confort (température des salles, hygrométrie, luminosité), la connaissance du bâti (occupation des espaces) ou encore la sécurisation électronique (détection d'intrusions).

La base de connaissances permettra de détecter des comportements anormaux comme une fuite d'eau, une température excessive ou insuffisante, ou encore une intrusion. Par ailleurs, ces points de relevés seront à terme matérialisés sur une maquette 3D par les 3 lycées expérimentateurs.

À l'issue de cette expérimentation, un retour d'expérience permettra d'évaluer l'efficacité d'un tel système et d'estimer les moyens à mettre en œuvre pour un déploiement plus généralisé.





© Hugues-Marie DUCLOS

UN BUDGET

D'AUTONOMIE GÉNÉRALISÉ ET SIMPLIFIÉ POUR TOUS LES LYCÉES

Les politiques éducatives constituent un levier important de la Région pour aider les lycées à faire réussir leurs élèves. Elles offrent des moyens précieux aux communautés éducatives pour notamment mieux lutter contre le décrochage et les inégalités scolaires.

Via la mise en œuvre du budget d'autonomie éducative francilien (BAEF) depuis la rentrée scolaire 2019-2020, la Région Île-de-France réorganise ses politiques éducatives en s'appuyant sur 2 grands principes : l'autonomie et la simplification. Cette nouvelle structuration permet à chaque établissement de pouvoir bénéficier d'actions éducatives s'inscrivant dans le cadre des politiques régionales, dont la lutte contre le décrochage scolaire fait partie.

Fonctionnement du budget d'autonomie

Avec ce nouveau dispositif, tous les établissements peuvent conduire des actions éducatives dans la limite d'une somme plafonnée, correspondant aux spécificités de chacun et à leurs besoins propres. Une part de ce budget, définie par chaque établissement, est confiée aux lycéens pour qu'ils mènent leurs actions.

Le montant de la participation, par année scolaire, est de **9 000 €** pour les lycées publics et de **2 000 €** pour les lycées privés. Ce nouveau cadre doit permettre de soutenir les dynamiques internes autour des initiatives en mobilisant potentiellement l'ensemble de la communauté éducative au service de la réussite de tous les élèves.



Les projets se déroulent sur une année scolaire, selon des procédures simplifiées. Le remboursement s'opère sur factures. **Les lycées bénéficient ainsi d'une plus grande autonomie et liberté d'action.** Les projets ne font pas l'objet d'une validation préalable mais doivent s'inscrire dans les priorités définies par la Région, à savoir :

- **Lutte contre le décrochage scolaire,**
- **Éducation artistique et culturelle,**
- **Citoyenneté,**
- **Santé-prévention chez les jeunes,**
- **Lien avec les entreprises.**

5 exemples de budget d'autonomie

Lycée Albert Einstein, Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Sur la thématique de la prévention-santé des jeunes, plusieurs classes ont participé à une conférence organisée par l'association Colosse aux pieds d'argile : une action de sensibilisation aux risques d'agressions sexuelles, de harcèlement, de bizutage en lien avec les réseaux sociaux.

Lycée des Sept Mares, Maurepas (78)

Mise en place un projet écologique avec des ateliers pédagogiques sur les animaux de la ferme en écopâturage dans le lycée, avec installation d'un enclos.

Lycée Rabelais, Meudon (92)

Sur la thématique du devoir de mémoire, une classe de seconde a participé à la découverte du métier de journaliste à travers le patrimoine scientifique local : le Hangar Y. Dix ateliers avec 2 journalistes radio a permis d'initier 35 élèves à la préparation et à la réalisation d'une interview et à l'écriture d'une chronique.

Lycée Gérard de Nerval, Luzarches (95)

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, un atelier de remobilisation et de remotivation scolaire a été organisé et dispensé par un coach sportif de Training Harmonie pour des élèves repérés au sein du groupe de prévention du décrochage scolaire.

Lycée Olympe de Gouges, Noisy-le-Sec (93)

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, plusieurs projets ont été initiés pour :

- Inciter toutes les classes de l'établissement à la pratique artistique,
- Organiser des ateliers de pratique théâtrale en anglais avec l'association Dramaties.



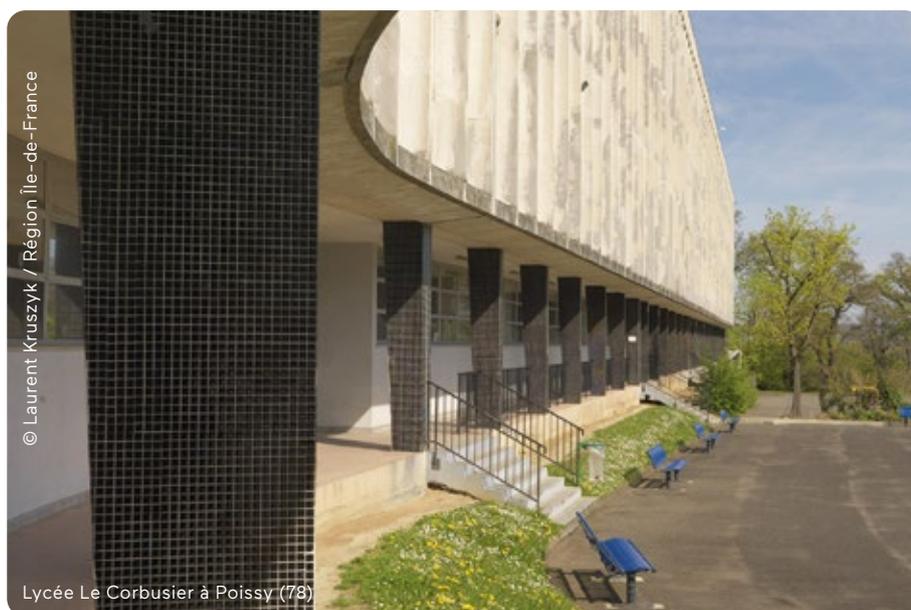
© Laurent Villeret

40 LYCÉES FRANCILIENS LABELLISÉS

« ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE »

En juin 2020, la Commission régionale de l'architecture et du patrimoine d'Île-de-France a voté à l'unanimité l'attribution du label « Architecture contemporaine remarquable » à 40 lycées d'Île-de-France. Prenant la suite du label « Patrimoine du XX^e siècle », il est décerné à des édifices de moins 100 ans dont la valeur patrimoniale est méconnue. Ces 40 lycées ont fait l'objet d'une étude approfondie par la Région Île-de-France et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Les critères de sélection sont : l'importance historique, la qualité architecturale, l'implantation urbaine, le mode constructif, les décors et les œuvres d'art réalisées dans le cadre du « 1 % artistique ».

LES 40 LYCÉES FRANCILIENS LABELLISÉS



PARIS (75)

- **Lycée Hélène Boucher**, Paris 20^e (architecte : Lucien Sallez, 1938)
- **Lycée Claude Bernard**, Paris 16^e (architecte : Gustave Umbdenstock, 1938)
- **Lycée La Fontaine**, Paris 16^e (architecte : Gustave Héraud, 1938)
- **Lycée Honoré de Balzac**, Paris 17^e (architecte : Jean-Pierre Paquet, 1951-1975)
- **Lycée Rodin**, Paris 13^e (architecte : Jean Desmaret, 1957-1963)
- **Lycée Henri Bergson**, Paris 19^e (architecte : Jacques Carlu, 1954-1967)
- **Lycée Galilée**, Paris 13^e (architecte : Jacques Kalisz, 1985)
- **Lycée Raspail**, Paris 14^e (architecte : Roger Taillibert, 1996)
- **Lycée Bachelard**, Paris 13^e (architecte : Louis-Alphonse Creuzot, 1937)
- **Lycée d'Alembert**, Paris 19^e (architectes : Pol Abraham et Pierre Tabon, 1936-1937)
- **Lycée Jean Drouant**, Paris 17^e (architectes : Arfvidson et Graveraux, 1936)
- **Lycée Fresnel**, Paris 15^e (architectes : Richez et Raclot, 1957 et André Wogensky, 1966, Pierre de Blauwe 1990)

SEINE-ET-MARNE (77)

- **Lycée de Coulommiers**, Coulommiers (architecte : Émile Aillaud, 1964-1967)
- **Lycée François Couperin**, Fontainebleau (architecte : Rogatien de Cidrac, 1967)
- **Lycée René Cassin**, Noisiel (architectes : AHC, 1978-1986)

YVELINES (78)

- **Lycée Louis Bascan**, Rambouillet (architecte : Jacques Barge, 1958-1960)
- **Lycée Le Corbusier**, Poissy (architecte : Jacques Chauliat, 1961-1968)
- **Lycée Les Sept-Mares**, Maurepas (architecte : Guy Bisson, 1973)
- **Lycée de Villaroy**, Guyancourt (architectes : agence ABH, 1993)
- **Lycée Jean Rostand**, Mantes-la-Jolie (architectes : Raymond et Rémy Lopez, 1963-1967)
- **Lycée Jules Ferry**, Conflans-Sainte-Honorine (architectes : Joannon et Marandon, 1936 ; établissement reconstruit en 1991, Architecte Braun)

ESSONNE (91)

- **Lycée François Truffaut**, Bondoufle (architectes : ACHR, 1990)
- **Lycée Jean-Baptiste Corot**, Savigny-sur-Orge (architectes : Germain Grange, 1946-1950 ; restructuration-extension Dusapin- Leclercq, 2006-2010)

HAUTES-DE-SEINE (92)

- **Lycée Rabelais**, Meudon (architecte : Eugène Beaudouin, 1966)
- **Lycée Galilée**, Gennevilliers (architecte : Jean-Pierre Lott, 1998-2006)
- **Lycée Jean Monnet**, Montrouge (architecte : Guy Barbé, 1948)
- **Lycée de Sèvres**, Sèvres (architecte : Félix Brunau, 1952)

SEINE-SAINT-DENIS (93)

- **Lycée LPO Eugène Delacroix**, Drancy (architecte : Jean et Édouard Niermans, 1957-1958)
- **Lycée LGT Jean Jaurès**, Montreuil (architecte : Jacques Carlu, 1959-1964)
- **Lycée LGT Flora Tristan**, Noisy-le-Grand (architecte : Jacques Kalisz, 1978-1980)
- **Lycée LGT Jacques Breil**, La Courneuve (architectes : Dottelonde et Béraud, 1980)
- **Lycée Mozart**, Le Blanc-Mesnil (architectes : Chemetov et Huidobro, 1991)
- **Lycée Paul Robert**, Les Lilas (architecte : Roger Taillibert, 1994)
- **Lycée André Sabatier**, Bobigny (architectes : Huet, Pérot, Gangneux, 1984)
- **Lycée Germaine Tillion**, Le Bourget (architectes : Toussaint Contresti et Charles Luciani, 1937-1938 ; restructuration-extension Bruno J. Hubert et Michel Roy, 2008-2013)

VAL-DE-MARNE (94)

- **Lycée Marcelin Berthelot**, Saint-Maur-des-Fossés (architecte : Maurice Lotte, 1938)
- **Lycée Maximilien Perret**, Alfortville (architecte : Massimiliano Fuksas, 1997)

VAL-D'OISE (95)

- **Lycée Gustave Monod**, Enghien-les-Bains (architecte : Georges Martin, 1948-1953)
- **Lycée Alfred Kastler**, Cergy (architecte : Valentin-Gérard Létia, 1978)
- **Lycée Jules Verne**, Cergy (architectes : Architecture studio, 1994)

Un ouvrage coédité par la Région Île-de-France et la Direction régionales des affaires culturelles d'Île-de-France, en préparation, est à paraître en 2021.



©Pierre Hybre / agence MYOP

L'ÉDUCATION **ARTISTIQUE** ET **CULTURELLE** DANS LES LYCÉES FRANCILIENS

L'éducation artistique et culturelle est un enjeu majeur de la nouvelle politique culturelle de la Région Île-de-France. Elle favorise l'ouverture d'esprit, l'épanouissement des jeunes et attise leur curiosité. Elle contribue à l'égal accès de tous à l'art et à la culture, et repose sur 3 piliers : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique, la rencontre des œuvres et des artistes. La Région généralise l'éducation artistique et culturelle à l'ensemble des lycées franciliens. Pour cela, elle s'appuie sur l'ensemble des acteurs du territoire, tous secteurs artistiques et culturels confondus, afin que sa très grande richesse culturelle bénéficie à tous les lycéens franciliens et prioritairement aux élèves des établissements éloignés de l'offre culturelle, notamment en grande couronne.

EN 2020-2021, LA RÉGION ACCROÎT SON SOUTIEN À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Avec l'objectif qu'en 2021 chaque lycée et chaque CFA bénéficie en son sein d'une action ou d'un projet d'éducation artistique et culturelle, la Région augmente cette année son action envers ceux qui sont les plus éloignés des centres culturels afin qu'ils bénéficient en priorité du soutien régional. Une attention particulière est donnée aux établissements qui n'ont pas encore engagé d'actions d'éducation artistique et culturelle avec la Région.

DE NOUVELLES ACTIONS EN 2020-2021

L'appel à projets 2020-2021, en cours d'instruction, invite les acteurs culturels à l'extension et au renouvellement : nouvelles actions, nouvelles équipes et implication de lycées et de CFA dans lesquels la Région ne mène pas encore d'action d'éducation artistique et culturelle.

Parmi les nouvelles actions :

Ouvrir les portes des grands établissements culturels : la Région Île-de-France prévoit des projets d'envergure permettant aux élèves les plus éloignés de l'offre culturelle de fréquenter les institutions culturelles franciliennes les plus prestigieuses.

En 2019-2020, la Région, en association avec le musée du Louvre, a permis à plus de **1 000 élèves** issus d'une vingtaine d'établissements franciliens, de découvrir ou redécouvrir les collections de ce grand musée national à l'occasion d'une **Nuit des lycéens et apprentis**.

En 2020-2021, la Région proposera **une nouvelle programmation de découverte au Louvre, au Centre Pompidou et à la Philharmonie de Paris**.

CLUBS DE LECTURE : « À VOIX HAUTE »

NOUVEAUTÉ

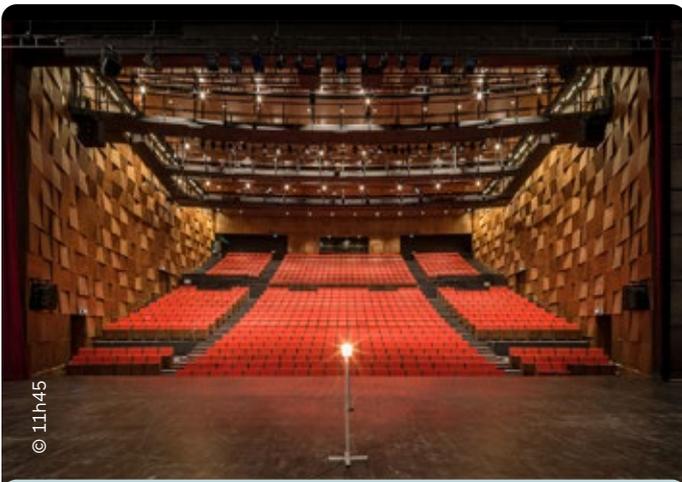
Ce nouveau dispositif expérimental lancé par la Région vise à valoriser la lecture auprès des lycéens. Dans le cadre de l'appel à projets d'éducation artistique et culturelle, il s'agit de donner « carte blanche » aux compagnies, aux théâtres et aux comédiens pour intervenir dans des « clubs de lecture » des lycées et les CFA pour faire partager leur goût de la lecture à voix haute. À partir d'un corpus de textes contemporains ou de théâtre de répertoire, un travail est développé sur la voix (parlée, jouée, chantée), la prise de parole et l'expression orale, le souffle, le mouvement et la parole. Les élèves suivent des ateliers avec un comédien, auteur, écrivain, metteur en scène, musicien, poète, rappeur ou encore slameur, et portent la parole des auteurs dont ils auront étudié les textes au moment de la restitution du projet.



LA RÉGION A REMIS 23 000 CHÈQUES-LIRE À DES LYCÉENS

En soutien au secteur du livre et à la lecture, la Région a offert des chèques-lire à 14 000 lycéens invités à participer à la Quinzaine de la librairie (manifestation annulée en raison de la crise sanitaire).

Et 9 000 autres jeunes ont également bénéficié de chèques-lire dans le cadre du Prix littéraire des lycéens.



© 11h45

EXEMPLES DE PROJETS INITIÉS OU RECONDUITS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDES À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN 2020-2021

À table au musée des Arts décoratifs, Paris (1^{er}) Patrimoine

Imitations, pastiches et autres illusions, quand la table se met au trompe-l'œil du musée des Arts décoratifs de Paris (75). Ce programme s'adresse aux lycéens et aux apprentis de 7 lycées et CFA des métiers de l'hôtellerie et de la restauration d'Île-de-France. Autour du thème du trompe-l'œil, le projet propose des temps de co-construction et une pédagogie du sensible affirmée. Le défi pour les élèves réside dans la réalisation de plats et de décors de table directement inspirés par les œuvres du musée.

Art de la parole / Art du récit / Lecture à voix haute de l'Atelier de l'Orage, Villabé (91) Spectacle vivant-théâtre

Cette action ponctuelle est construite en lien étroit avec les enseignants d'un lycée du Sud de l'Essonne autour du thème « Art de la parole / Art du récit / Lecture à voix haute ». Elle s'adresse prioritairement à 3 classes qui bénéficieront d'ateliers de pratique artistique autour de l'art de la parole, et à 18 autres classes qui suivront un parcours d'initiation à l'oralité. Les spectacles proposés constituent une sorte de parcours initiatique du spectateur permettant aux élèves de découvrir plusieurs genres scéniques dans des cadres différents et complémentaires, en plus d'une petite forme jouée à l'intérieur de l'établissement. Des visites techniques du théâtre seront par ailleurs proposées aux sections professionnelles.

+ DE 4,6 M€

alloués à l'ensemble des programmes d'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens pour l'année 2020

120 000

élèves concernés en 2019



© ENSAPM

EXEMPLES DE PROJETS INITIÉS OU RECONDUITS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDES À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN 2020-2021

Le Lycée de demain de Notre Atelier commun, Saint-Denis (93)

Architecture et cirque

Ce CREAC vise à initier les lycéens de 3 lycées professionnels des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne aux notions d'architecture, de territoire, de construction, de développement durable, de matériaux, et ainsi à pouvoir les mobiliser et leur donner la parole sur quel serait le lycée idéal. En association avec le Plus Petit Cirque du Monde, centre des arts du cirque implanté à Bagneux (92), le projet amènera les élèves à explorer leur propre lycée et à y performer.

LE PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE

- 120 projets portés par des structures culturelles et artistiques,
- 300 établissements franciliens.

Ce programme comporte un dispositif consacré au patrimoine et à l'architecture des lycées intitulé « Il était une fois mon bahut », ainsi qu'une nouvelle opération intitulée « Lecture(s) en faveur de la lecture à voix haute. »

8 PROGRAMMES SECTORIELS

Lycéens et apprentis au cinéma :

- **50 000** jeunes sensibilisés à la culture cinématographique en 2019-2020,
- **1 688** classes,
- **2 143** enseignants formés,
- **165** cinémas partenaires.

Ciné-débats :

- **313** séances de ciné-débat,
- **63** établissements participants,
- **5 300** jeunes concernés en 2019-2020.

Première Seine :

- **20** groupes de jeunes musiciens bénéficient chaque année de ce programme qui propose un accompagnement professionnel à l'occasion du festival **Rock en Seine**.

Tous à l'orchestre ! :

- **22 250** élèves sensibilisés au répertoire symphonique avec l'**Orchestre national d'Île-de-France** en 2019-2020.

Leçons de littérature (un auteur à la rencontre de lycéens pour parler lecture et écriture) :

- **100** Leçons,
- **100** lycées partenaires,
- **10 821** élèves concernés en 2019-2020,
- **66** Leçons ont pu se tenir avant la crise sanitaire.

Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle :

- **1 200** élèves participants en 2019-2020.

La Quinzaine de la librairie pour les lycéens :

Rencontres entre des lycéens et des auteurs dans des librairies indépendantes.

Flash collection (art contemporain) :

- **3 400** élèves ont découvert des œuvres du Fonds régional d'art contemporain (Frac) Île-de-France dans leurs établissements en 2019-2020,
- **30 090** élèves ont visionné une vidéo de la collection exposée dans l'enceinte de leur établissement.



Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018, au lycée Jean Perrin.



© Julie Bourges

FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT DANS LES LYCÉES

La Région se mobilise chaque année dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour financer, rénover et construire les infrastructures sportives des lycées. Elle participe aussi au financement des équipements municipaux mis à la disposition des lycéens. La Région accompagne également les collectivités dans la construction, reconstruction, extension et rénovation d'équipements sportifs lorsqu'ils répondent aux besoins des lycées publics et privés sous contrat d'association et sont mis à leur disposition gratuitement pendant 20 ans. Le versement d'une subvention est subordonné à la signature d'une convention entre la collectivité bénéficiaire, la Région et le ou les lycées utilisateurs de l'équipement.

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES NOUVELLES OU RÉNOVÉES POUR TOUS LES LYCÉENS FRANCILIENS

Liste des équipements livrés ou lancés en 2019-2020

- **LYCÉE PAUL-ÉMILE VICTOR, OSNY (95)**
6 752 € : travaux d'étanchéité du gymnase Roger-Moritz
Livraison : septembre 2020
- **LYCÉES TOULOUSE-LAUTREC ET JEAN MONET, VAUCRESSON (92)**
350 000 € : création de deux terrains synthétiques avec éclairages au haras Lupin
Livraison : février 2021
- **LYCÉE MANSART, SAINT-CYR-L'ÉCOLE (78)**
350 000 € : création du complexe sportif Pierre Mazeaud dans la ZAC Renard
Livraison : février 2021
- **LYCÉE JULES FERRY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78)**
500 000 € : reconstruction du gymnase Foch
Livraison : juillet 2021
- **LYCÉE MICHELET, VANVES (92)**
7,5 M€ : rénovation des espaces sportifs extérieurs
Lancement des travaux : été 2020 - Livraison : septembre 2021
- **LYCÉE DU GUÉ À TRESMES, CONGIS-SUR-THÉROUANNE (77)**
500 000€ : construction d'un gymnase multi activités et arts martiaux, d'une salle de musculation et d'annexes fonctionnelles
Livraison : juin 2022
- **LYCÉE SANTOS-DUMONT, SAINT-CLOUD (92)**
8 M€ : construction d'espaces sportifs couverts
Lancement des études en 2020 (1,4 M€) - Livraison : septembre 2024



13 M€

**consacrés à la rénovation
et à la construction
d'équipements sportifs
en 4 ans**





Favoriser la pratique du sport dans les lycées

OBJECTIF PARIS 2024 : LES AMBASSADEURS DU SPORT FRANCILIEN À LA RENCONTRE DES LYCÉENS

Dans le cadre de la candidature de Paris et de l'Île-de-France à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, 95 sportifs de haut niveau émergent au dispositif régional « Ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France » pour aller à la rencontre des lycéens.

Ces athlètes de haut niveau, sélectionnés pour les JOP 2024, favorisent la découverte de la pratique sportive et promeuvent les valeurs de l'olympisme et du paralympisme lors de leurs interventions dans les lycées franciliens.



©Laurent Villeret

• LYCÉE LANGEVIN WALLON DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

Dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique 2019, projet visant à faire intervenir des athlètes de haut niveau auprès des élèves, afin d'impacter leur parcours éducatif. Intervention de 4 athlètes olympiques.

• LYCÉE NEWTON DE CLICHY-LA-GARENNE (92)

Conférence destinée aux élèves de seconde « Les cinq sens de la Différence », pour sensibiliser les élèves à la question de l'intégration des personnes en situation de handicap dans le système scolaire. Intervention de Nantenin Keita et Trésor Makunda, athlètes paralympiques (athlétisme).

• LYCÉE CONDORCET DE LIMAY (78)

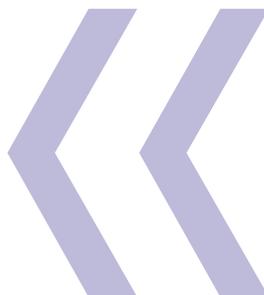
Dans le cadre d'un enseignement d'exploration liant le sport et l'histoire, une rencontre est organisée entre les élèves et des athlètes de haut niveau. Cette initiative comporte une analyse de l'histoire des Jeux olympiques, la création d'affiches et une réflexion sur les JOP 2024 et les valeurs qu'ils véhiculent. Intervention de Mickaël Mawem, athlète olympique (escalade).

• LYCÉE ERIK SATIE DE PARIS (14^E)

Dans le cadre de la Journée de la santé et de la citoyenneté, projet de sensibilisation des élèves aux notions de citoyenneté dans le sport à travers les valeurs suivantes : fair play, respect de l'adversaire, respect de l'arbitre, esprit d'équipe. Intervention de 4 athlètes olympiques.

• LYCÉE MADELEINE VIONNET DE BONDY (93)

Retour d'expérience sur l'olympisme et le paralympisme. Intervention de Bopha Kong, athlète paralympique (taekwondo handisport).



Près de **400 rencontres** ont été organisées entre les **athlètes** et **8 000 jeunes Franciliens**, depuis 2018



©Hugues-Marie Duclos



Assurer l'égalité de traitement entre élèves du public et du privé



© Région Île-de-France

ASSURER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES ÉLÈVES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

La Région Île-de-France s'est fixé entre autres priorités éducatives de garantir à toutes les familles franciliennes le libre choix du lycée de leur enfant. Depuis la rentrée 2016, les élèves des lycées privés bénéficient des mêmes aides sociales régionales que ceux des lycées publics, en application de 2 principes : assurer une équité de traitement entre tous les lycéens franciliens, et garantir une liberté de choix pour l'ensemble des parents d'élèves d'Île-de-France. Par ailleurs, faisant de la sécurisation des lycées une priorité, la Région a étendu le dispositif retenu pour les lycées publics aux lycées privés sous contrat d'association avec l'État. Ces mesures, prises en 2016, seront reconduites en 2020.



AIDES SOCIALES

Aide à l'acquisition des manuels scolaires

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021 engagée par le ministère de l'Éducation nationale en 2019, les changements de programmes entrent progressivement en vigueur. Comme lors de la rentrée 2019, **la Région assure la gratuité des manuels pour tous les lycéens franciliens**. À la rentrée 2020 sont concernés les élèves de terminale de la voie générale et technologique, ainsi que les élèves de première professionnelle et de deuxième année de CAP. La Région reconduit également les mesures de renouvellement des manuels pour les niveaux qui ne sont pas concernés par la réforme (complément de collection pour pertes ou détériorations) et l'achat des livrets d'exercices dits « consommables » pour l'ensemble des élèves de la voie professionnelle.



Aide à l'équipement

Cette aide de **138 €/élève** pour l'année scolaire 2020/2021 concerne les élèves de première année de CAP, bac techno, bac pro de certaines formations et, sous condition de ressources ($QF \leq 10\,140$ euros), les élèves de première année de BTS et des diplômes assimilés.

Parmi les spécialités éligibles : santé (sauf sciences médico-sociales), accueil, hôtellerie, tourisme, coiffure, esthétique, spécialités des services aux personnes, protection de l'environnement, sécurité des biens et des personnes, vente et commerce, etc. Par ailleurs, les lycées mettent à disposition des élèves matériels, équipements et outillages onéreux nécessaires aux filières de l'enseignement professionnel et technologique, pendant toute leur scolarité.

Aide à la demi-pension

Il s'agit d'une aide annuelle destinée aux élèves demi-pensionnaires des lycées privés sous contrat d'association avec l'État, en fonction du quotient familial (QF) régional annuel, comportant 5 tranches.

Montant de l'aide à la demi-pension, pour 2020-2021 :

- **224 € / an si QF entre 0 € et 3 125 €**
- 181 € / an si $QF \leq 3\,125$ € et $< 4\,650$ €
- 134 € / an si $QF \leq 4\,650$ € et $< 7\,050$ €
- 114 € / an si $QF \leq 7\,050$ € et $< 9\,390$ €
- **91 € / an si $QF \leq 9\,390$ € et $< 10\,140$ €**

Aide aux frais de concours

L'objectif du dispositif est de pallier les difficultés financières liées au paiement des frais de concours (inscription, hébergement, transport) des élèves des classes préparatoires.

La dotation est attribuée à l'établissement qui se charge ensuite de la gestion de l'aide régionale. Les bénéficiaires sont les élèves de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dont le quotient familial régional annuel est inférieur ou égal à 10 140 €.

Au titre de l'année scolaire 2020-2021, l'aide régionale est **plafonnée à 282 €** par concours et limitée à **3 concours maximum** par étudiant remplissant les conditions de ressources.

COVID-19

AIDE EXCEPTIONNELLE AUX LYCÉENS BOURSIERS

Au regard du contexte de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, il a été décidé d'apporter un soutien aux familles les plus modestes et de débloquer une aide sociale exceptionnelle à tous les élèves boursiers pré et post bac, des lycées franciliens publics et privés sous contrat d'association avec l'État. **L'aide exceptionnelle s'élève à 100 € forfaitaire par élève boursier**. 131 000 lycéens sont concernés. **Au total, 13 M€ ont été mobilisés.**

Aide à la sécurisation des lycées privés sous contrat

2 M€ ont été reconduits en 2020 pour poursuivre la sécurisation des **204 lycées franciliens sous contrat**. Afin de mieux protéger les communautés scolaires de ces établissements, les crédits mobilisés serviront notamment au renforcement des dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéosurveillance, ainsi qu'à des travaux de sécurisation des accès aux lycées (sas, contrôles d'accès, loges, remplacement ou installation de portes, portillons ou portails, installation, remplacement ou rehaussement de clôtures, travaux de barreaudages, etc.).

Aide à l'investissement des lycées privés sous contrat

Dans la continuité de ces dispositifs, la Région a souhaité prolonger son action en faveur de l'investissement des établissements privés sous contrat d'association avec l'État, en adoptant le principe d'une aide pour rénover, mettre aux normes et étendre les capacités d'accueil de ces établissements. **Cette année, 8 M€ sont mobilisés.**

Cette aide pourra, à titre d'exemple, porter sur la réalisation de travaux d'accessibilité pour les élèves en situation de handicap, de mise aux normes de sécurité incendie (en cohérence avec les politiques régionales dans ces 2 domaines) et également sur tous les travaux de rénovation et d'extension de locaux d'enseignement liés par exemple à l'ouverture de nouvelles formations dans les classes sous contrat d'association, sur les locaux de restauration ou sur d'autres locaux (locaux administratifs, équipements sportifs, etc.).





© Julie Bourges

CITOYENNETÉ ET **VALEURS** DE LA RÉPUBLIQUE

La Région Île-de-France agit pour être une collectivité exemplaire et innovante en matière de citoyenneté, d'égalité femmes-hommes, de lutte contre l'homophobie et le cybersexisme, et de prévention contre la radicalisation. Elle transmet des valeurs fortes à travers des actions adaptées au jeune public. Elle participe également au bien-être des jeunes par des actions de lutte contre le harcèlement, contre toutes les formes de discriminations et d'addictions.

PRÉVENIR LA RADICALISATION

Conférences, témoignages et ateliers

Afin de prévenir les cas de radicalisation dans les lycées franciliens, le cycle de conférences « **Des grands témoins contre le terrorisme** » est animé par des personnes qui ont vécu dans leur chair la réalité du terrorisme. Ces interventions permettent de sensibiliser les élèves aux conséquences et aux risques de l'endoctrinement. C'est un message de responsabilité, de solidarité et de respect d'autrui qui leur est délivré. C'est aussi un rappel des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et du cadre protecteur de la laïcité. Depuis 2016, près de **6 000 lycéens** ont assisté à ces conférences.

Les grands témoins

Des membres de l'Association française des victimes du terrorisme, dans le cadre d'un partenariat avec la Région, interviennent tout au long de l'année scolaire dans les lycées. Parmi eux, des victimes de l'attentat de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015, et des attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan et aux abords du Stade de France.

Concours Alter Ego Ratio

La prévention de la radicalisation est l'un des 4 axes du concours Alter Ego Ratio soutenu par la Région :

- Contre la radicalisation,
- Des femmes à l'initiative,
- La laïcité pour la diversité,
- Halte aux discours (nouvelle thématique mise en place en 2020).

Ce concours a pour objectif de stimuler chez les lycéens esprit critique et respect de l'autre. **En 2019, 17 projets ont été reçus rassemblant près de 470 élèves.**



VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Région lutte contre les discriminations qui touchent les Franciliennes et les Franciliens que ce soit en raison de leur handicap, de leur origine, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Elle apporte son soutien aux actions déployées sur le territoire, dont l'objectif est de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, et les discriminations, et de promouvoir l'engagement citoyen et les valeurs telles que le civisme et la solidarité. **En 2020, de nouveaux partenariats se sont noués.**

Théâtre interactif avec l'association Entrées de jeu

L'association Entrées de jeu a conçu un programme afin de faire réfléchir les élèves et débattre sur des thématiques citoyennes : discriminations, violences, respect, tolérance, harcèlement en milieu scolaire, cybersexisme, laïcité, etc. Abordés de front à travers du théâtre-forum et des mises en situation, ces sujets amènent les jeunes à tester sur scène des propositions de résolution des problèmes, en improvisant avec des comédiens et en échangeant avec leurs pairs.

Programme « Le vrai du faux » avec le Centre Information Documentation Jeunesse (CIDJ)

Le CIDJ propose un programme de proximité sur la citoyenneté, les ateliers « Le vrai du faux ». Il s'agit d'outils d'animation pédagogique interactifs d'éducation aux médias et à l'information avec l'aide de supports papier et/ou numériques relatant des faits d'actualité. Le CIDJ propose également des accueils de groupe dans ses locaux pour réaliser des animations.



© Hugues-Mariès Duclos

Fondation Charles de Gaulle

Pour commémorer les 50 ans de la mort du Général de Gaulle, la Région proposera à un grand nombre de lycéens de participer aux commémorations du 9 novembre 2020 à Colombey-les-Deux-Églises. En 2017, la Région a développé un partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle autour de la transmission des valeurs citoyennes et de la République. Il permet de mettre en place un parcours pédagogique intitulé « Charles de Gaulle : un homme engagé », qui propose des ateliers pédagogiques en relation avec la visite des lieux de mémoire gaulliens, au gré des engagements successifs du Général de Gaulle (Colombey-les-Deux-Églises, La Boisserie, Le Mémorial Charles de Gaulle, etc.). Il se termine avec l'organisation d'un concours d'éloquence inter-lycées afin de permettre aux jeunes de s'exprimer sur la notion d'engagement.

ENTREtenir LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Transmettre le devoir de mémoire lié aux 2 Guerres mondiales, à la Résistance et à la Shoah aux lycéens et apprentis est une priorité pour la Région, qui propose aux jeunes Franciliens des actions éducatives marquantes sur ces thématiques, via des partenariats avec les plus grandes institutions.

Mémorial de la Shoah (Paris)

Afin de contribuer au devoir de mémoire des lycéens et apprentis, la Région permet à certains d'entre eux de se confronter à la Shoah grâce à plusieurs actions (sensibilisation, visite des lieux de mémoire, exposition, projection de film, etc.) et d'un voyage d'étude à Auschwitz, en Pologne, complété par la réalisation d'un panneau restitué lors d'une exposition présentée à la Région Île-de-France. Ce partenariat a permis à **4 900 élèves et enseignants** de près de **95 établissements** (lycées et CFA) de participer aux actions proposées par le Mémorial de la Shoah.



© Région Île-de-France

Pour une citoyenneté active et responsable avec l'association Mémoire 2000

L'association Mémoire 2000 a conçu un programme destiné aux lycéens franciliens, afin de mener des actions pédagogiques pour une citoyenneté active et responsable. Ce programme s'appuie sur des projections de films suivies d'un débat sur : le racisme, les droits de l'Homme, la laïcité ainsi que toutes les formes d'injustice et de discrimination. En dehors de ces séances-débats, l'association propose des voyages sur des lieux de mémoire tels que Drancy, Oradour-sur-Glane, le camp des Milles, etc.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

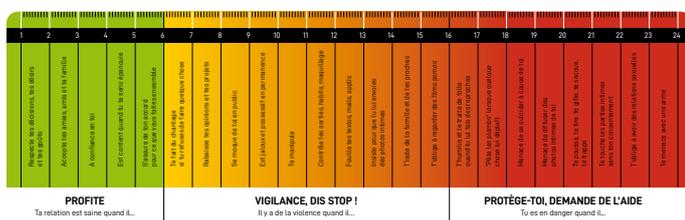
Une action efficace en faveur de l'égalité femmes-hommes passe par des interventions de sensibilisation dans le milieu scolaire. La Région soutient des démarches innovantes, concrètes et adaptées au public jeune portées par le **Centre Hubertine-Auclert, Île-de-France Prévention Santé Sida** (anciennement CRIPS), ou encore des associations.

Libérer la parole

Un programme inédit initie les jeunes filles aux métiers et compétences du numérique et de l'informatique, secteur dont le public féminin est encore trop éloigné. Par exemple, ce programme permet l'apprentissage des codes HTML et CSS ou encore la sensibilisation des lycéens et lycéennes par leurs pairs avec l'association **Wi-Fille**. Des pièces de théâtre en milieu scolaire suivies de forums-débats, permettent une libération de la parole. Ces créations réalisées par la compagnie **Confidences** contribuent à la prévention et à la sensibilisation aux violences sexistes. La plateforme www.enavanttoutes.fr contribue à lutter contre les violences au sein des jeunes couples.

Former et accompagner les équipes éducatives

Depuis 2018, la Région soutient l'association **Collectif féminin-masculin**, qui sensibilise les professionnels de l'éducation (CPE, assistants d'éducation) au repérage et à la prise en charge des violences faites aux jeunes filles. Avec le soutien de la Région, le Centre Hubertine-Auclert propose également des temps de formation des équipes éducatives et peut accompagner les établissements vers des structures spécialisées.



Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



PRÉVENIR LE CYBERSEXISME

Insultes, rumeurs, commentaires blessants sur les réseaux sociaux, messages à caractère sexuel, mise en ligne de photos ou vidéos intimes, etc. : le cybersexisme revêt de multiples formes. Il touche **3 filles et 2 garçons par classe**. Le Centre Hubertine-Auclert porte notamment les campagnes de prévention « **Stop Cybersexisme** » et « **Tu m'aimes, tu me respectes** », avec la Région. Ces campagnes traitent des violences faites aux femmes en ligne et de la violence dans les premières relations amoureuses.

#TuMaimes
TumeRespectes



TU ME RABAISSES
respectes



Des questions ? Besoin d'aide ?
www.tumaimestumerespectes.com

#TMTR

Par ailleurs, la Région poursuit ses partenariats avec le tissu associatif francilien sur les valeurs de la République, et des thématiques telles que la lutte contre les discriminations, la déconstruction des préjugés raciaux, les théories du complot, l'égalité filles-garçons, la laïcité, etc.



© Guillaume Binet / MYOP

DOSSIER DE PRESSE

Région Île-de-France – Juin 2019 – Conception graphique : Région Île-de-France – Impression : Région Île-de-France



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

-  **RegionIleDeFrance**
-  **iledefrance**
-  **iledefrance**